



Dans l'Eure, bien vieillir commence par la liberté de choisir

Comprendre les grandes étapes
du parcours résidentiel
des seniors dans l'Eure

**VOTRE DÉPARTEMENT
VOUS ACCOMPAGNE.**

DÉPARTEMENT DE
L'EURE
en Normandie

Dans l'Eure, bien vieillir commence par la liberté de choisir

Vieillir n'est pas une fin, c'est une étape, une transition dans le parcours de vie, riche de choix et de possibles. Dans l'Eure, nous avons la conviction que la liberté de choisir son mode de vie ne doit pas diminuer avec l'âge. Et cette liberté, c'est à nous, maires et élus locaux, de la garantir. Parce qu'ici, on agit, on simplifie, on innove, on ouvre des voies nouvelles pour accompagner chaque Eurois, quel que soit son âge, dans un parcours résidentiel qui lui ressemble.

À l'horizon 2050, deux Eurois sur cinq auront plus de 60 ans. Ce chiffre n'est pas une contrainte : c'est un appel à l'action, une formidable opportunité de bâtir ensemble un territoire où l'on vieillit bien, libre et entouré. Cela passe par des décisions concrètes : adapter les logements, développer des résidences pensées pour la vie sociale, encourager l'habitat partagé ou inclusif, moderniser les EHPAD, favoriser l'attractivité des métiers du secteur social... autant de chantiers qui ne peuvent réussir qu'avec l'engagement de nos communes et intercommunalités.

Dans nos territoires, nous savons que la solidarité ne se décrète pas : elle se construit, pas à pas, dans un pacte de confiance entre le Département, les élus et les habitants. Ce livret n'est pas seulement un guide pratique : c'est un outil pour nous aider, en tant que décideurs publics, à informer, orienter et accompagner nos administrés dans leurs choix. Car attendre le dernier moment, c'est souvent subir. Anticiper, c'est offrir à nos aînés la liberté, la dignité et la qualité de vie qu'ils méritent.

Dans l'Eure, nous rejetons les solutions toutes faites ! Refuser les solutions uniformes, c'est affirmer que chaque commune de l'Eure doit pouvoir proposer des réponses adaptées à ses habitants, qu'il s'agisse de rester chez soi, de rejoindre un habitat partagé ou de trouver un équilibre entre autonomie et accompagnement. C'est aussi notre façon de dire que vieillir, ici, ce n'est pas s'effacer : c'est continuer à vivre pleinement, au cœur d'un territoire qui croit en la force de ses liens et en l'audace de ses choix.

Ensemble, faisons de l'Eure un département pionnier dans l'accompagnement du vieillissement. Continuons à démontrer que nos campagnes et nos villes ont cette force unique : celle de rester des lieux de vie, de lien et d'avenir... à tout âge.



Alexandre Rassaert
Président du Conseil Départemental de l'Eure



Anne Terlez
Vice-présidente à la santé, à la lutte contre la pauvreté,
aux personnes âgées et au handicap



Diane Leseigneur
Vice-présidente à l'urbanisme, à l'habitat, au logement,
à la politique de la ville et à la revitalisation des centres-villes

Sommaire

1. Vivre et vieillir, une nouvelle aventure	4
2. Les étapes du parcours résidentiel : des choix à chaque âge	4
2.1 Rester chez soi	4
2.2 Les résidences autonomie	6
2.3 Explorer de nouvelles solutions	7
L'accueil familial	7
L'habitat inclusif	8
La cohabitation intergénérationnelle	9
L'habitat regroupé	9
La Marpa	10
L'habitat partagé	10
Les résidences Services Seniors	11
La colocation seniors spontanée	11
2.4 Maisons de retraite et EHPAD	12
3. Les dispositifs d'accompagnement et les aides disponibles	14
3.1 La demande d'aide à l'autonomie à domicile pour les personnes âgées	14
L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)	14
L'aide sociale à l'hébergement (ASH)	15
L'aide-ménagère à domicile	15
Les aides des caisses de retraites	15
Ma Prime Adapt'	16
3.2 Les services autonomie à domicile (SAD)	17
4. Construire un territoire pour tous	18
4.1 Portrait des seniors eurois	18
Les conditions de vie	19
La perte d'autonomie	20
Projections démographiques	21
4.2 Panorama de l'offre de logement et d'accompagnement des seniors par EPCI	22
Pays du Neubourg	22
Lieuvin Pays d'Auge	24
Roumois Seine	26
Pays de Conches	28
Normandie Sud Eure	30
Seine Normandie Agglomération	32
Pays de Honfleur-Beuzeville	34
Vexin Normand	36
Seine-Eure	38
Bernay Terres de Normandie	40
Pont-Audemer / Val de Risle	42
Evreux Portes de Normandie	44
Lyons Andelle	46
4.3 Conclusion et perspectives	48
L'offre en habitat sénior dans l'Eure	48
L'accompagnement financier des seniors eurois par le Département	49
Les services autonomie à domicile	50
Les enjeux et perspectives	50
5. Aides aux aidants	52
5.1 Le rôle des proches dans la prise de décision	52
5.2 Soutenir sans s'épuiser : l'équilibre entre aide et autonomie	52
Les aides au répit : un droit depuis 2015	53
Le rôle précieux du soutien psychologique	53
6. Vieillir autrement : des modèles français et européens inspirants	54

1. Vivre et vieillir, une nouvelle aventure

Imaginez. Vous êtes bien chez vous, dans ce logement que vous connaissez par cœur. Chaque pièce vous rappelle un souvenir, chaque meuble a sa place, chaque voisin un prénom. Vous y avez ri, vous y avez pleuré, vous y avez aimé. C'est « chez vous », tout simplement.

Mais les années passent. Le corps fatigue, les marches deviennent plus hautes, les gestes un peu moins sûrs. La salle de bain n'est plus si pratique, l'ascenseur est capricieux, les enfants vivent loin. Et puis parfois, on se sent un peu seul. Alors, une question finit par s'inviter : vais-je pouvoir rester ici encore longtemps ?

Et si on parlait de demain ?

C'est une question que beaucoup d'entre nous se poseront un jour. Car la société vieillit, c'est un fait. Les générations du baby-boom arrivent peu à peu à l'âge de la retraite, avec une autre vision de la vieillesse : plus libre, plus autonome, plus active. Ces nouveaux seniors veulent décider, comprendre, agir ; et surtout, vivre le plus longtemps possible chez eux, dans de bonnes conditions.

Mais rester chez soi, ça ne va plus toujours de soi. Quand le logement n'est plus adapté, quand les services sont loin, quand les accidents domestiques deviennent une menace, ou tout simplement lorsque qu'on souffre de solitude, il faut parfois penser autrement son habitat, faire évoluer son environnement, ou même changer de lieu de vie. Et ça, ce n'est jamais simple !

Anticiper, c'est offrir à chacun la possibilité de bien vivre, longtemps et entouré !

Ce guide n'impose rien : il informe, éclaire et propose des solutions concrètes. Vous y trouverez des repères clairs pour accompagner vos administrés dans leur réflexion, préserver leur liberté de choix et éviter les décisions subies. Parce qu'il existe aujourd'hui mille façons de vivre bien et vieux : en adaptant son logement, en rejoignant une résidence pensée pour les seniors, en découvrant de nouveaux types d'habitats partagés ou accompagnés.

2. Les étapes du parcours résidentiel : des choix à chaque âge

2.1 Rester chez soi : l'adaptation du domicile à l'évolution des besoins

À l'horizon 2050, deux Eurois sur cinq auront plus de 60 ans. Ce vieillissement démographique constitue un enjeu structurant pour les politiques publiques locales, notamment pour le Département de l'Eure. Car au-delà des chiffres, une réalité s'impose : la majorité des seniors souhaite **vieillir à domicile**, dans un environnement familial et sécurisant.



« Je veux vieillir dans ma maison. »



« C'est difficile de quitter la maison dans laquelle on a vécu avec son mari. »



« J'aime bien garder mon chez moi, surveiller mon coin. »

Paroles d'Eurois lors d'ateliers participatifs – juin 2025

Face à cette attente, l'action publique doit s'ajuster. L'accompagnement du vieillissement ne peut plus se résumer à l'offre en établissements. Il doit s'inscrire dans une logique de proximité, d'anticipation des besoins, et de soutien au domicile incluant également la coordination des pratiques et des interventions au service du respect de la sphère intime des personnes âgées. L'un des leviers les plus efficaces : l'adaptation du logement mais aussi la réorganisation des services à domicile (SAAD/SSIAD en SAD, et les pratiques dans un enjeu qualité).

Adapter son logement, **c'est prévenir**. En sécurisant les espaces (ex. : barres d'appui, douche de plain-pied), on réduit les risques de chute – première cause d'accident chez les plus de 65 ans – et on retarde l'entrée en institution. Mais **c'est aussi compenser** : les équipements adaptés (monte-escalier, domotique, rehausseurs...) permettent à une personne en perte d'autonomie de rester chez elle, dans son cadre de vie habituel, au cœur de son réseau de proximité.

Le Département de l'Eure agit avec ses partenaires pour faciliter ces adaptations : information, évaluation, accompagnement technique et aides financières sont mobilisés pour faire du soutien à domicile un choix réaliste et soutenu, pas une contrainte subie.

À noter : les intervenantes médico-sociales du Département, accompagnées d'un ergothérapeute, peuvent conseiller les bénéficiaires de l'APA sur des aménagements simples. Pour les projets plus complexes, il est recommandé de faire appel à des acteurs spécialisés tels que SOLIHA ou *Merci Julie*.



Le Département vous aide à financer le remplacement de votre baignoire par une douche

Dans l'Eure, on dit adieu aux baignoires, oui à la douche

La baignoire, hautement consommatrice en eau, s'avère aussi très dangereuse, chez les jeunes enfants comme chez les seniors. Si en moyenne 5% des accidents domestiques se déroulent dans la salle de bain, c'est tout de même la pièce où chutent la moitié des seniors victimes d'accidents à la maison. Près de neuf fois sur dix, c'est dans la baignoire qu'arrive la catastrophe ! Si les avantages de la douche sont indéniables, effectuer les travaux nécessaires peut peser lourd sur le portefeuille des Eurois.

Pour les aider, le Département de l'Eure accompagne les ménages les plus modestes qui peuvent bénéficier d'une aide financière couvrant plus de la moitié des travaux. C'est ainsi que plus de 60 ménages ont pu bénéficier en 2024 d'une aide du Département pour remplacer la baignoire par une douche et améliorer la sécurité de son logement et son confort de vie.

SOLIHA Normandie Seine, partenaire du Département, dispose d'un ergothérapeute en mesure de bien comprendre les besoins de la personne, les traduire en travaux à réaliser et les accompagner dans le montage de leur dossier.

✦ Pour vérifier leur éligibilité et se faire accompagner, les Eurois sont invités à se rapprocher de Soliha Normandie Seine au 02 32 39 84 00.

Témoignage de Radomire

Diabétique et obligé de se déplacer avec un déambulateur, cet habitant de Gravigny n'osait plus grimper dans sa baignoire par peur des chutes. C'est son fils, Michel, qui trouve la solution en discutant avec une voisine et qui a fait appel à Soliha. « J'ai contacté Soliha qui a pris en compte les ressources de mon père pour monter son dossier. Nous avons débuté les démarches en mai, j'ai pu faire appel à l'entreprise de mon choix et les travaux, subventionnés à hauteur de 60%, ont été réalisés à l'automne. Depuis, mon père peut se doucher, peut s'asseoir pour se raser, je n'ai plus peur qu'il se blesse », se satisfait-il.

Ce dispositif d'aides aux particuliers pour remplacer les baignoires par des douches va être élargi aux bailleurs sociaux afin d'accélérer la mutation de leur parc et son adaptation au vieillissement de la population.

Le Département et l'Agglomération Seine Eure sur son territoire, délégataires de l'État via l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), financent également les projets d'adaptation du logement à la perte d'autonomie par le dispositif MaPrimeAdapt' : 343 logements ont ainsi été financés en 2024 sur l'ensemble du département et ainsi conforter les occupants dans leur logement.

2.2 Les résidences autonomie

✦ Des logements privés au sein d'établissements non médicalisés, à destination de seniors autonomes ou semi-autonomes, complétés par des espaces collectifs pour se retrouver, créer du lien social et participer à des activités. Elles offrent un cadre sécurisé, proche des commerces et services, à un coût modéré.

✦ **Points clés :** loyer modéré, proximité commerces/services, gestion publique ou associative.



« Je me sens absolument en confiance. »



« Le logement assez grand pour mon âge. »



« C'est un endroit chaleureux mais je peux m'isoler quand je veux. »

Paroles d'Eurois lors d'ateliers participatifs

Les résidences autonomie sont des logements permettant aux seniors de vivre en toute autonomie dans un logement privé avec des espaces communs dédiés à la vie collective et sociale. Des services collectifs y sont également proposés. Le coût du logement est modéré. Les résidences autonomie sont connues pour accueillir dans un logement des personnes âgées autonomes qui ne peuvent plus ou n'ont plus l'envie de vivre chez elles. Les résidences autonomie peuvent accueillir des personnes seules ou des couples. Ces résidences sont souvent construites à proximité des commerces, des transports et des services. Elles sont majoritairement gérées par des structures publiques ou privées à but non lucratif (association, fondation...).

Le Conseil Départemental délivre l'autorisation de fonctionnement aux résidences autonomie, et contrôle la démarche qualité notamment sur le sujet de la bien traitance. Le Département de l'Eure est doté de 30 résidences autonomie autorisées. La mise en place d'actions de prévention est possible grâce au versement du forfait autonomie pour préserver l'autonomie des seniors et améliorer leur qualité de vie au sein des résidences.

CONTACT

Direction Autonomie Santé - Département de l'Eure : 02 32 31 93 25



La résidence Lucie Aubrac à Evreux

2.3 Explorer de nouvelles solutions

L'accueil familial

✦ Un senior est accueilli au domicile d'un accueillant familial agréé, dans un environnement chaleureux et à taille humaine. L'accueil familial propose un hébergement adapté ainsi qu'une présence quotidienne. Idéal pour rompre l'isolement tout en bénéficiant d'un suivi attentif.

✦ **Points clés :** vie familiale, accompagnement personnalisé, agrément délivré par le Département.



**« Je préfère la vie de famille et j'apprécie les sorties.
Je sens que je peux compter sur quelqu'un. »**

Paroles d'Eurois lors d'ateliers participatifs – juin 2025

Lorsque le soutien à domicile devient difficile à assurer ou que la solitude pèse dans la qualité de vie au quotidien, il est essentiel de proposer des alternatives adaptées, humaines et sécurisantes. Parmi elles, l'accueil familial représente une solution encore trop méconnue, mais particulièrement pertinente.

Ce dispositif permet à une personne âgée en perte d'autonomie d'être accueillie au domicile d'un accueillant familial agréé. Cet agrément est délivré par le Département, sur la base d'un référentiel national rigoureux, garantissant que les conditions de qualité d'accueil, de sécurité, de confort et d'accompagnement sont réunies. Le logement doit répondre à des normes précises (accessibilité, hygiène, sécurité, vie privée...), et l'accueillant s'engage à suivre une formation initiale obligatoire, puis des formations continues tout au long de son activité.



L'accueil familial permet un accompagnement individualisé dans un cadre de vie chaleureux et non institutionnel, tout en favorisant le lien social et la vie partagée. Il s'adresse en particulier aux personnes âgées souhaitant rester dans un environnement familial, à taille humaine, tout en bénéficiant d'un suivi attentif et de qualité.

Le Département est pleinement engagé dans l'encadrement, le suivi et l'accompagnement des accueillants familiaux. Il assure des visites régulières, une évaluation continue de l'accueil, et un soutien technique aux professionnels.

Dans l'Eure, plus d'une centaine d'accueillants familiaux sont agréés, ce qui permet aujourd'hui d'accueillir environ 200 personnes âgées et handicapées. Pour toute demande d'information ou d'orientation, le service « Mission accueil familial adultes » du Département est à disposition des familles, des aidants et des professionnels de santé ou du social.

L'habitat inclusif

- ✦ Des logements indépendants, assortis d'espaces communs et d'un projet de vie sociale animé par un coordinateur. Une solution pour vivre chez soi tout en partageant des moments avec d'autres.
- ✦ **Points clés :** lien social, autonomie préservée, coordinateur de vie partagée, financement via l'AVP.



« Ici, je vis chez moi... mais je ne suis pas seul. »

Parole d'un Eurois lors d'ateliers participatifs – juin 2025

L'habitat inclusif se caractérise par l'édiction d'un projet de vie sociale et partagée (PVSP). Il peut être constitué d'espaces privatifs (chambres) et communs au sein d'un même logement (type maison partagée), ou de logements privatifs avec des espaces communs au sein d'un même ensemble immobilier. Les habitants peuvent être locataires, colocataires, sous-locataires ou propriétaires. Cet habitat peut être constitué dans le parc privé ou dans le parc social. Il n'y a pas de critères requis pour vivre dans un habitat inclusif.

L'habitat inclusif désigne les structures ayant bénéficié de l'aide à la vie partagée (AVP), dispositif soutenu conjointement par les Conseils départementaux et la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA). Cette aide finance un animateur/coordinateur de vie partagée présent au sein de la structure qui organise et anime le lien entre les habitants et les partenaires locaux.

BON À SAVOIR

L'habitat inclusif peut être à destination de personnes âgées et ou handicapées. Certaines structures sont exclusives à un type de public et d'autres sont mixtes. Par souci de lisibilité, seule l'offre à destination des personnes âgées (structures exclusives et mixtes) est représentée dans ce guide.



Un espace partagé dans un habitat inclusif

La cohabitation intergénérationnelle

✦ Cette solution d'hébergement est encadrée par la loi ELAN. Un senior héberge un jeune en échange d'un petit loyer et de services rendus. Un contrat est signé entre les deux parties et le bailleur ne peut s'y opposer. Chacun y trouve un soutien mutuel et la richesse d'un lien entre générations.

✦ **Points clés :** lien entre générations, soutien mutuel.

Un senior vivant seul dans un logement devenu trop grand. Un jeune en quête d'un toit abordable. Ensemble, ils forment un duo solidaire grâce à la cohabitation intergénérationnelle : le senior propose une chambre chez lui, en échange d'un petit loyer et de quelques services au quotidien (compagnie, aide informatique, petites courses...). C'est une solution gagnant-gagnant :

- le senior reste chez lui, se sent utile, retrouve du lien social et rompt la solitude ;
- le jeune accède à un logement stable et enrichit son quotidien de relations humaines fortes ;
- les aidants gagnent en tranquillité d'esprit, rassurés par la présence d'un tiers bienveillant.

Le logement partagé solidaire, ou cohabitation intergénérationnelle, « permet à des personnes de soixante ans et plus de louer ou de sous-louer à des personnes de moins de trente ans une partie du logement dont elles sont propriétaires ou locataires »¹. Si la personne âgée est locataire, elle est tenue d'en informer préalablement son bailleur, qui ne peut s'opposer à cette décision.



L'habitat regroupé

✦ C'est un type d'habitat qui favorise les interactions spontanées et les moments de vie en commun entre les habitants.

✦ **Points clés :** vie sociale, proximité commerces/services.

L'habitat regroupé est un ensemble immobilier avec des espaces partagés (salle commune, jardin), qui favorisent les échanges entre habitants. À la différence de l'habitat inclusif, il n'y a pas de projet de vie sociale ni d'animateur présent. C'est l'implantation des logements autour d'espaces communs qui crée un environnement propice au lien social. Le béguinage, ensemble de pavillons tournés vers un jardin partagé, en est une forme.

Pour l'essentiel, il s'agit de propositions des bailleurs sociaux sous forme de programmes neufs (béguinages ou papy-loft) ou de transformation d'immeubles existants au plus près des services et commerces de proximité.

¹ Article L. 118-1 du Code de l'action sociale et des familles.

La Marpa

❖ Petites résidences (maximum 24 habitants) offrant des logements privés, une sécurité permanente et un esprit familial. Principalement implantées en zone rurale.

❖ **Points clés :** esprit familial, sécurité 24h/24, maintien des habitudes de vie.

La MARPA (Maison d'Accueil et de Résidence pour l'Autonomie) est une petite résidence pensée pour les personnes âgées encore autonomes, qui ne souhaitent ni vivre seules ni entrer en EHPAD. Chaque résident dispose de son propre logement privatif, aménageable à son goût, avec kitchenette et salle de bain. Mais il bénéficie aussi d'un accompagnement discret et sécurisant, 24h/24, selon ses besoins. Limitée à 24 habitants maximum, la MARPA cultive un esprit familial, avec préparation des repas en commun si on le souhaite, des repas partagés, des animations, et une vraie vie collective... sans jamais rien imposer. Implantée surtout en zone rurale, et portée par la MSA (Mutuelle Sociale Agricole), elle permet aux aînés de rester proches de leurs racines, dans un environnement familial, tout en rompant l'isolement. En résumé : une vie libre, sécurisée et humaine, entre chez-soi et vie en communauté. Les résidents ne se sentent pas "placés" dans un établissement, mais accueillis dans une maison qui prolonge leur histoire.

L'habitat partagé

❖ Une maison partagée par 8 à 10 seniors, avec un accompagnement professionnel quotidien. Chacun dispose de son espace privé tout en participant à une vie collective conviviale.

❖ **Points clés :** vie communautaire, soutien professionnel, liberté de rythme.

L'habitat partagé est conçu pour des seniors autonomes ou en légère perte d'autonomie. Ce type d'habitat prend la forme de grande colocation : entre 8 et 10 seniors résident au sein d'une même maison. Chaque résident dispose de son espace privé – une chambre, parfois avec salle de bain – et partage des espaces communs : cuisine, salon, jardin, terrasse. Ce mode d'habiter offre les avantages de la vie en collectivité (lien social, sécurité avec la présence d'une aide) tout en permettant à chacun de vivre à son rythme. Il n'y a pas d'horaires imposés pour les repas ou les visites.

L'habitat partagé se distingue de la colocation spontanée en ce qu'il est organisé et encadré par une structure. Ce cadre de vie est accompagné, au quotidien, par des professionnels. Ils assurent un soutien individualisé pour les gestes du quotidien (accompagner dans les actes de vie quotidienne, préparer les repas) et favorisent la préservation de l'autonomie de chacun.



Témoignage d'Antoinette

« J'ai 90 ans. J'ai choisi la colocation seniors parce que je ne voulais pas être seule, et mes enfants non plus. Les avantages, c'est qu'on s'occupe bien de moi, les filles sont très gentilles, on mange bien, et on est très bien entourés. Je dors bien et je vis à mon rythme, comme chez moi. Je vais au marché, je donne à manger aux poules, j'aide à éplucher les légumes, je vide le lave-vaisselle. On peut jouer ou recevoir qui on veut, quand on veut. »

Témoignage de David

« Je suis ici depuis quelques mois. C'est comme chez moi, comme à l'époque... mais avec des colocataires, et c'est bien ! »

Témoignage d'Isabelle, proche aidante

« Ma maman a un Alzheimer très sévère depuis trois ans. Au début, elle était encore chez elle, ça se passait à peu près bien. Puis la maladie a évolué : elle ne nous reconnaissait plus, elle avait peur de tout. Aujourd'hui, elle est en colocation, et elle a une vie comme si elle était à la maison. Elle mange, elle a repris du poids, elle re-sourit... et on sent qu'elle retrouve, malgré tout, l'envie de vivre. »

Les résidences Services Seniors

✦ Logements privés dans un cadre sécurisé, associés à une offre de services collectifs à la carte (restauration, ménage, animations, assistance). Liberté totale du rythme de vie et ambiance conviviale.

✦ **Points clés :** liberté totale, ambiance conviviale, formule privée payante.

Les résidences services seniors sont des ensembles de logements privés, appartements ou maisons individuelles, associées à une offre de services collectifs à la carte (restauration, ménage, animations, assistance). Ce sont des structures privées commerciales ou associatives. Cette solution à destination des seniors autonomes offre une liberté totale du rythme de vie et une ambiance conviviale avec des espaces partagés entre résidents.

Ces structures privées commerciales ne relèvent pas du secteur médico-social au sens du Code de l'action sociale et des familles (CASF). On compte 5 résidences services seniors dans l'Eure.

La colocation seniors spontanée

✦ Un logement partagé spontanément entre plusieurs seniors, chacun ayant sa chambre et ses espaces personnels. Favorise la convivialité, l'entraide et la mutualisation des coûts.

✦ **Points clés :** vie sociale, entraide, partage des frais.

Cet habitat permet aux personnes âgées de partager un logement tout en bénéficiant de leur espace privé et de nombreux avantages liés à la vie en communauté. C'est un choix de «vivre ensemble». La colocation senior fonctionne de manière similaire à toute autre colocation. Régie par un contrat de colocation, elle implique le partage du même domicile par plusieurs personnes âgées. Cette colocation est spontanée car elle n'est encadrée par aucune structure. Ce mode de vie favorise le lien social et représente un avantage financier (mutualisation des coûts du loyer ou de l'intervention de services autonomie à domicile).

2.4 Maisons de retraite et EHPAD

Quand le besoin d'accompagnement évolue et s'intensifie

✦ Établissements médicalisés (médico-sociaux) offrant hébergement, soins et accompagnement 24h/24 aux seniors en perte d'autonomie ayant besoin d'aide et de soins quotidiens. Lieu de vie sécurisé, adapté et animé.

✦ **Points clés :** soins médicaux, sécurité, activités, adaptation des lieux.

Les établissements d'hébergement pour les personnes âgées (EHPAD) sont des structures médicalisées qui accueillent les seniors de plus de 60 ans qui ont besoin d'aide et de soins quotidiens. Ces établissements sont de véritables lieux de vie et de soins qui offrent à des personnes âgées en perte d'autonomie un cadre sécurisé, chaleureux et rassurant. En 2024, dans l'Eure, 44 EHPAD accueillent les aînés. Ce modèle d'hébergement qui représente la majorité de l'offre en termes de capacité d'accueil est cependant contrasté : les EHPAD font face à un enjeu de modernisation mais aussi d'attractivité auprès des seniors qui sont réfractaires à l'idée de s'y installer. Mais dans l'Eure, nous souhaitons créer les conditions d'un accueil de qualité où service et bienveillance sont les objectifs dans le suivi évaluatif d'autorisation et de financement de ces structures conjointement avec l'ARS

BON À SAVOIR

Avec le Ségur de la Santé et sur la base d'un Plan Pluriannuel d'investissement, le Département de l'Eure et l'État ont mobilisé plus de 46 millions d'euros dans la rénovation et reconstruction des EHPAD.

Le Département soutient avec l'ARS la transformation de l'offre de service notamment avec les Centres de Ressources Territoriaux (CRT). Créés en 2022, ils proposent des solutions d'accompagnement afin de permettre aux personnes âgées de vieillir chez elles le plus longtemps possible.

Ainsi, ils œuvrent pour :

- Renforcer et compléter l'offre existante pour diversifier et sécuriser le soutien à domicile ;
- Développer un lieu de ressource pour répondre aux besoins des professionnels et des usagers.



Inauguration de l'EHPAD
« Résidence Beauclerc »
en Novembre 2023

Témoignages d'habitants

Mme C., résidente d'un EHPAD depuis le 2/07/2025, ses appréhensions, les bénéfices aujourd'hui :

« J'ai été hospitalisée et je suis arrivée directement ici car je ne pouvais plus vivre seule chez moi. Je n'avais pas le choix, mon mari est décédé, j'étais toute seule. Ma famille vit tout près mais je ne peux pas leur demander de s'occuper de moi ni à mes voisins.

Je suis bien installée, on s'occupe de moi, je me sens en sécurité. Tout le monde est gentil, je n'ai rien à faire, que demander de plus. »

M. S., résident d'un EHPAD depuis peu de temps :

« J'ai réalisé une visite de pré-admission et j'ai découvert les espaces et ma chambre, me permettant d'anticiper les effets personnels que je pouvais apporter (mon fauteuil, ma télévision, mon vélo d'appartement...).

Le jour de mon arrivée, j'ai été accueillie par une aide-soignante qui m'a présenté le service, les horaires de repas et également ma chambre et les différentes fonctionnalités (le fonctionnement de l'appel malade, la télécommande du lit...). Elle m'a aidé à ranger mes affaires personnelles.

J'ai reçu une carte et un bouquet de fleurs pour mon arrivée.

Je me sens en sécurité et je sors régulièrement pour rejoindre mon club de carte en ville ou pour rendre visite à mon fils. »

Témoignages de professionnels

Anticiper la transition pour mieux l'accepter

« Une entrée en EHPAD est une décision importante. Aussi, il est préférable de se préparer, réfléchir à ses besoins, en discuter avec ses proches, venir visiter l'établissement, se renseigner sur son fonctionnement. Il s'agit d'une nouvelle étape où on sera entouré, soigné, accompagné. Une résidence, c'est aussi une structure pleine de vie où on peut avoir des activités, que l'on peut quitter pour aller voir sa famille, prendre des vacances. »

Mme Cardialiaquet, directrice de l'Hôpital Saint Jacques aux Andelys et de 2 EHPAD

Dédramatiser l'entrée en EHPAD

« Lors des demandes d'admission, l'EHPAD propose aux personnes accompagnées de venir visiter l'établissement afin de s'imprégner de l'ambiance qui y règne. Véritable révélateur de la qualité de vie des personnes âgées, cette démarche participe également à atténuer le sentiment de culpabilité des aidants. De plus, des séjours temporaires (accueil de jour et hébergement) sont également proposés pour répondre aux besoins variés des personnes âgées et de leurs familles (besoin de répit, convalescence après une hospitalisation...). L'admission en EHPAD est d'autant plus facilitée après avoir eu l'occasion de séjourner temporairement dans l'établissement. »

André Minyemeck, directeur Résidence des Reflets d'Argent – EHPAD de Conches



Une habitante de l'EHPAD « Résidence Beauclerc » de Verneuil d'Avre et d'Iton

3. Les dispositifs d'accompagnement et les aides disponibles

3.1 La demande d'aide à l'autonomie à domicile pour les personnes âgées

Un formulaire unique d'aide à l'autonomie à domicile national a été mis en place. Ce formulaire permet de solliciter des aides pour prévenir la perte d'autonomie financées par certaines caisses de retraite ou de solliciter l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) accordée par le Département où vit la personne âgée. L'évaluation médico-sociale réalisée au domicile du demandeur déterminera le financeur de l'aide attribuée qui dépend du niveau de perte d'autonomie (encore appelé le GIR pour groupe iso-ressources, allant du niveau 1 pour les pertes d'autonomie les plus importantes au niveau 6 pour les plus autonomes).

BON À SAVOIR

Qu'il s'agisse de l'APA ou des aides des caisses de retraites, la demande est à faire via le même formulaire CERFA 16301*1. Des conventions de partenariat entre le Département de l'Eure, la CARSAT et la MSA facilite la coopération entre les services au bénéfice d'un parcours simplifié pour les Eurois en perte d'autonomie et leurs aidants.

Pour plus d'informations scannez le QR Code



L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)

L'APA, versée par le Département, est l'aide centrale pour les personnes âgées de 60 ans ou plus en perte d'autonomie (GIR 1 à 4).

Le GIR (groupe iso-ressources) correspond au niveau de perte d'autonomie d'une personne âgée. Il est calculé à partir de la Grille AGGIR. Il existe six GIR :

- GIR 1 : perte d'autonomie mentale, corporelle, locomotrice et sociale.
- GIR 2 : fonctions mentales partiellement altérées mais capacités motrices conservées.
- GIR 3 : autonomie mentale mais besoin d'aide pour les soins corporels.
- GIR 4 : autonomie mentale et capacité à se déplacer au sein du domicile, mais des difficultés sur certaines tâches quotidiennes.
- GIR 5 : autonomie mentale totale et aucun problème pour ses déplacements dans son logement mais avec un besoin d'aide dans la préparation des repas et le ménage.
- GIR 6 : autonomie dans la réalisation de la vie courante.

L'APA finance :

- des heures d'aide à domicile (en passant par un service d'aide à domicile en mode prestataire ou mandataire ou en employant directement une auxiliaire de vie)
- des équipements techniques tels qu'une téléassistance, des frais spécifiques liés aux problèmes d'incontinence ou des aides techniques comme des barres d'appuis, réhausseur wc...
- des solutions de répit (plateforme de répit, hébergement temporaire, accueil de jour, accueil de nuit)
- des portages de repas
- l'aménagement du logement : le partenariat entre le Département de l'Eure et SOLIHA permet l'intervention d'un(e) ergothérapeute à domicile. Une évaluation à domicile est réalisée pour informer, orienter et évaluer les besoins de travaux qui seraient à nécessaires au domicile afin de garantir un soutien à domicile sécurisé, faciliter les gestes du quotidien et limiter la perte d'autonomie grâce à l'aménagement du logement.

L'attribution se fait après une évaluation à domicile par une intervenante médico-sociale et la préconisation d'un plan d'aide personnalisé, dont le montant maximum dépend du niveau de la perte d'autonomie.



CONTACT

Animatrice autonomie : secteurs EPCI: EPN, INSE: 02 31 31 97 00

Animatrice autonomie : secteurs EPCI: Pays du Neubourg,
Roumois-Seine, Pont-Audemer-Val de Risle-Beuzeville-Lieuvain
Pays d'Auge, IBTN: 02 32 71 24 73

Animatrice autonomie: secteurs EPCI: SNA, Seine-Eure, Vexin
Normand-Lyons-Andelle: 02 32 41 76 74

L'aide sociale à l'hébergement (ASH)

L'ASH est une aide financière qui peut être versée par le Conseil Départemental aux personnes ayant des ressources inférieures au montant des frais d'hébergement en établissement. Le Conseil Départemental paie la différence entre le montant de la facture de l'établissement et la contribution de la personne voire de ses obligés alimentaires (les petits enfants sont dispensés de l'obligation alimentaire). Les montants ASH peuvent être récupérés sur succession. Pour plus d'informations scannez le QR Code.



L'aide-ménagère à domicile

Le conseil Départemental peut verser une aide sociale aux personnes d'au moins 65 ans, ou 60 ans pour les personnes reconnues inaptes au travail, qui ne bénéficient pas de l'APA. Cette aide finance les interventions d'une aide à domicile. Elle est attribuée sous conditions de ressources. Elle constitue une avance du Conseil Départemental et elle est récupérable sur succession.

Les aides des caisses de retraites

Les caisses de retraite développent une politique d'action sociale pour prévenir le risque de perte d'autonomie des personnes âgées (GIR 5 et 6).

Elles peuvent proposer :

- des informations et des conseils pour bien vivre sa retraite ;
- des programmes d'actions collectives de prévention sous forme d'ateliers sur les thèmes de l'équilibre, la nutrition, la mémoire...
- un accompagnement renforcé lorsqu'un retraité fait face à une situation de rupture (comme le veuvage ou le retour à domicile après hospitalisation)
- Une aide pour réaliser les gestes de la vie quotidienne : course, aide au ménage, livraison de repas, financement de télé-assistance...

Un exemple : le programme OSCAR

Porté par la CARSAT ou la MSA, le programme OSCAR (Offre de Services Coordonnés pour l'Amélioration et le Réaménagement de l'habitat) cible les retraités autonomes. Il comprend : une visite d'un ergothérapeute, un plan d'adaptation personnalisé, un accompagnement administratif, et une prise en charge partielle des travaux. Ce dispositif, complémentaire de l'APA, relève d'une logique de prévention, en anticipant les fragilités liées à l'âge. Il est à solliciter directement auprès des caisses de retraite (CARSAT, MSA...).

MaPrimeAdapt' : une aide simplifiée pour adapter le logement des seniors

MaPrimeAdapt' est une aide unique destinée à faciliter l'adaptation du logement des personnes âgées ou en situation de handicap. Elle s'adresse aux :

- personnes âgées de plus de 70 ans,
- seniors de 60 à 69 ans en perte d'autonomie,
- personnes en situation de handicap, quel que soit leur âge.

MaPrimeAdapt' finance jusqu'à 70 % des travaux éligibles (ex. : installation de douches accessibles, barres d'appui, monte-escaliers) dans une limite de 22 000 euros par logement (versée après réalisation des travaux). Les travaux doivent viser à sécuriser le domicile et à faciliter les gestes du quotidien pour maintenir l'autonomie.

Chaque dossier MaPrimeAdapt' doit être accompagné par un Assistant à Maitrise d'Ouvrage (AMO) habilité "Autonomie" par l'Anah, afin d'accompagner le projet du diagnostic des besoins jusqu'à la réalisation des travaux. Pour le Département de l'Eure, il s'agit de SOLIHA Normandie.

Bon à savoir

Distribuée par l'Anah, cette aide vise à simplifier les démarches des bénéficiaires tout en encourageant les travaux préventifs, essentiels pour éviter la perte d'autonomie.

MaPrimeAdapt' remplace trois dispositifs antérieurs :

- Habiter facile de l'Agence nationale de l'habitat (Anah),
- les aides de la Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav) pour l'adaptation du logement des seniors,
- le crédit d'impôt autonomie.



3.2 Les services autonomie à domicile (SAD) : un maillon essentiel du parcours résidentiel

Dans nos territoires, accompagner un proche âgé ou en situation de handicap reste un acte profondément humain, porté par des valeurs de solidarité. Pourtant, cet engagement, repose souvent sur les épaules d'aidants familiaux qui, bien que dévoués, peuvent rapidement être confrontés à la fatigue, à l'isolement ou à l'épuisement.

C'est dans ce contexte que les services autonomie à domicile jouent un rôle clé. Ils ne remplacent pas les aidants, mais les soutiennent. Ils permettent de soutenir à domicile, dans des conditions dignes et sécurisées, des personnes en perte d'autonomie, tout en préservant l'équilibre de vie des aidants.

Aujourd'hui, ce secteur est en pleine transformation. La réforme nationale en cours vise à structurer davantage les réponses proposées. Elle prévoit de regrouper les différents services existants : les services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD), les services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) et les services polyvalents d'aide et de soins à domicile (SPASAD) pour former une seule et unique catégorie de services, **les services autonomie à domicile (SAD)**.

Deux catégories de SAD vont coexister :

- les **SAD « mixtes »**, pour des prestations à la fois d'aide et de soins ;
- les **SAD « aide »**, centrés exclusivement sur l'aide à domicile.

A l'horizon du 31 décembre 2025, tous les SSIAD devront avoir intégré une activité d'aide, faute de quoi ils perdront leur autorisation. Cette réforme s'inscrit dans une volonté de simplification des parcours pour les personnes accompagnées, de meilleure coordination entre professionnels et de réponse plus globale et continue aux besoins.

Le Département de l'Eure et l'Agence Régionale de Santé, s'engagent activement dans la mise en œuvre de cette transformation jusqu'à la fin de l'année 2025.

Les services autonomie à domicile (SAD) ne se limitent pas à une aide technique : ils assurent l'aide à l'hygiène corporelle, à l'habillage, aux déplacements ou à la prise des repas mais aussi l'accompagnement social (*rendez-vous médicaux, sorties*), l'aide-ménagère (*courses, préparation des repas*) ou encore le soutien administratif... Autant de prestations qui contribuent à offrir un cadre de vie adapté, sécurisé et digne, tout en préservant le lien social et l'autonomie.

Trois modalités d'intervention

- En mode prestataire, où le service est l'employeur et assure toute la gestion (recrutement, planning, remplacement, formation).
- En mode mandataire, où la personne aidée est l'employeur, mais le service prend en charge les démarches administratives liées à l'emploi de l'intervenant à domicile.
- En emploi direct, où l'usager ou son représentant légal gère seul l'embauche, souvent via le CESU (Chèque Emploi Service Universel).

Ces dispositifs sont bien plus que des outils techniques : ils incarnent une politique publique de proximité, au service de l'autonomie et du libre choix. Ils permettent aux Eurois de bénéficier d'une offre graduée préservant leur libre choix. Ils traduisent la volonté du Département de soutenir les familles, de préserver la qualité de vie à domicile et d'adapter l'action publique à la réalité du quotidien de nos concitoyens.

Aujourd'hui, dans une logique de parcours résidentiel, ces dispositifs sont des maillons essentiels pour répondre à cet enjeu d'offre graduée préservant le libre. Ils traduisent une volonté politique forte : celle de construire des réponses de proximité, humaines et adaptées à chaque situation de vie.

4. Construire un territoire pour tous

Mieux intégrer la dimension «vieillesse» dans l'action publique.

4.1 Portrait des seniors eurois

En 2022, environ 160 000 personnes âgées de 60 ans et plus vivent dans le département de l'Eure. Elles représentent 27 % de la population départementale. Cette proportion est légèrement inférieure à celle observée en 2022 pour la France métropolitaine qui est de 28 %.

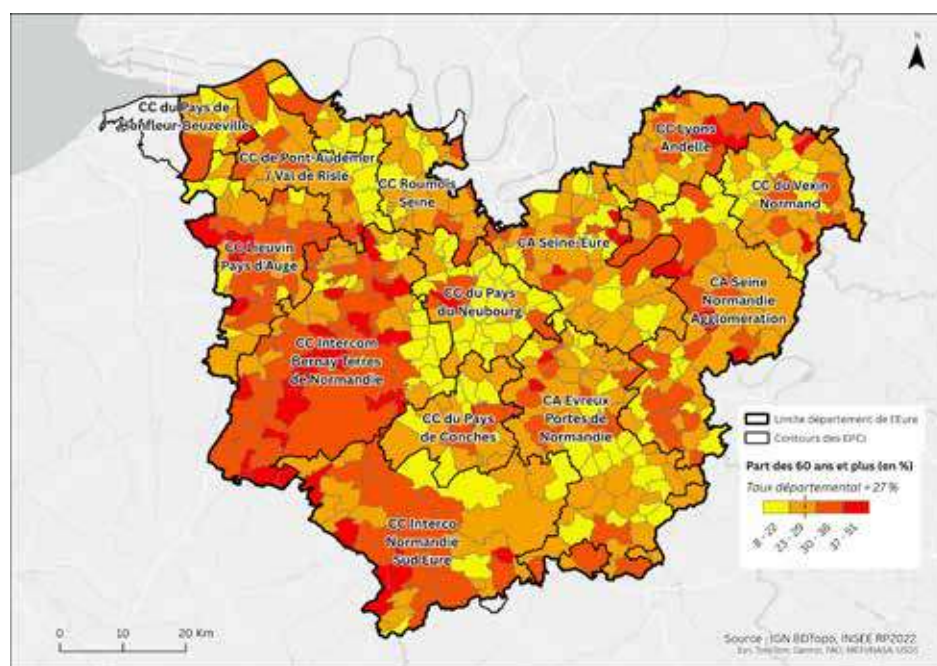
Au sein de cette population sénior, 67 % ont entre 60 et 74 ans, 29 % ont entre 75 et 89 ans, 4 % sont âgés de 90 ans et plus.

Parmi les plus de 60 ans, le département de l'Eure compte une proportion de jeunes seniors (entre 60 et 75 ans) supérieure à celle la France métropolitaine (63 %).

Les femmes sont majoritaires dans la population des personnes âgées, représentant 55 % de la population âgée de plus de 60 ans. Leur proportion croît avec l'âge, du fait de leur espérance de vie plus élevée. Ainsi, les femmes représentent 61% de la population âgée de 75 ans et plus, et 75 % de la population âgée de 90 ans et plus.

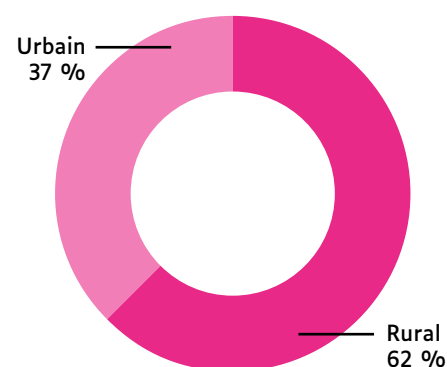
Dans l'Ouest de l'Eure, la proportion de seniors dans la population communale est supérieure à la moyenne départementale. Si un grand nombre de seniors vivent dans les EPCI plus urbains comme Evreux Portes de Normandie, l'agglomération Seine-Eure, leur proportion au sein de la population communale reste proche de la moyenne départementale. En Seine Normandie Agglomération, troisième territoire en nombre de seniors eurois, la proportion de seniors au sein de la population communale est supérieure ou égale à la moyenne départementale. La proximité de la métropole de Rouen influant sur l'installation de jeunes ménages dans les EPCI eurois limitrophes, la proportion de seniors eurois y est inférieure ou égale à la moyenne départementale.

❖ Carte : Répartition des seniors de 60 ans et plus dans la population euroise en 2022



Les seniors eurois résident majoritairement dans des communes rurales. 62% des seniors eurois résident en milieu rural, et 37% en milieu urbain.

❖ Proportion de seniors eurois en milieu urbain ou rural (Source : INSEE RP 2022, INSEE Grille de densité 2025)



Les conditions de vie

Statut d'occupation des seniors résidant à domicile

En 2021, 75,3 % des ménages seniors eurois résidant à domicile sont propriétaires du logement qu'ils occupent, 12,5% occupent un logement locatif du parc privé et 11,6 % occupent un logement locatif social. Une part marginale de ménages seniors eurois occupent un logement qui ne correspond à aucune des trois catégories énoncées précédemment (0,6 %). Parmi eux, la moitié occupe des logements locatifs dont le propriétaire est une collectivité territoriale (0,3 %).

À noter : l'exploitation des données INSEE Filocom à la maille EPCI implique que la représentation au département ne reflète pas tout à fait la réalité territoriale : le territoire d'Honfleur-Beuzeville est compté en son entièreté (côté eurois et côté calvadosien), les communes euroises du Pays de Dreux et de la Communauté des Quatre Rivières en Bray sont exclues du calcul à l'échelle départementale.

Statut d'occupation des résidences principales des ménages seniors eurois en 2021 (Source : INSEE Filocom 2021)

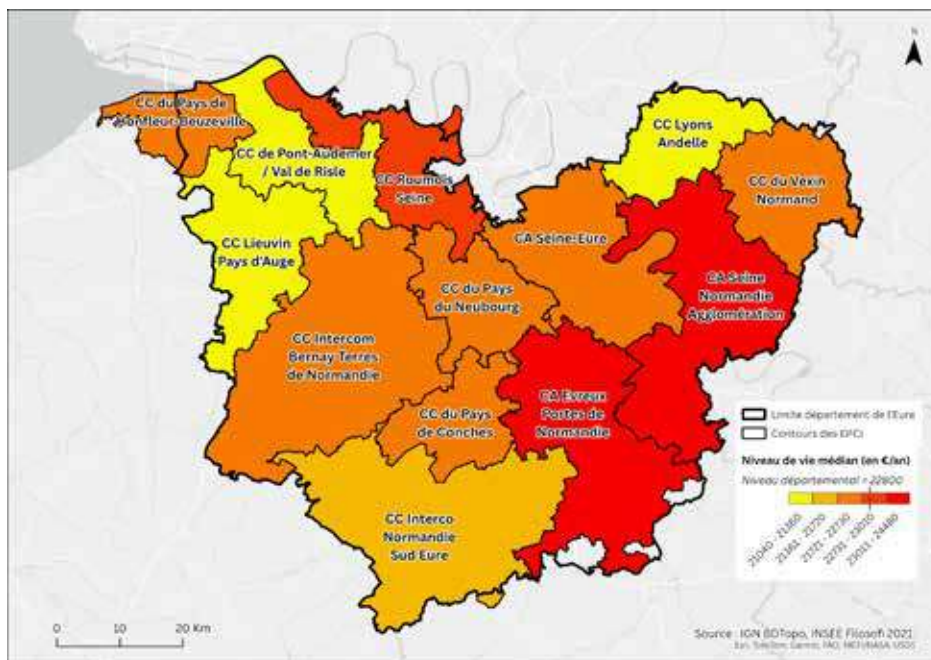
■ Propriétaire occupant ■ Locataire privé ■ Locataire social ■ Locataire collectivité territoriale ■ Autres



Niveau de vie et pauvreté

En 2021, les seniors eurois ont un niveau de vie médian supérieur au niveau de vie médian des Normands (22480 €). Si le niveau de vie des personnes âgées de 60 à 74 ans est également meilleur que le niveau de vie de l'ensemble des eurois (24280 € pour les 60 à 74 ans et 22880 € pour l'ensemble des eurois), il existe une disparité en fonction de l'âge. En 2021, les ménages dont la personne de référence est âgée de 75 ans et plus disposent d'un niveau de vie médian annuel qui s'élève à 22800 € par an. Ce niveau de vie est inférieur de 6 % à celui des ménages dont la personne de référence est âgée de 60 à 74 ans. Il existe aussi des disparités spatiales selon le niveau de vie médian des seniors eurois.

Carte : Niveau de vie médian des seniors de 75 ans et plus



Dans l'Eure, la population est moins touchée par la pauvreté que la population normande : 12,7 % de la population euroise est en situation de pauvreté contre 13,7 % de la population normande. Le taux de pauvreté des seniors eurois s'élève quant à lui à 9,1 % pour les 60-74 ans et 8,3 % pour les plus de 75 ans.

Ces taux sont plus faibles que celui de l'ensemble de la population départementale.

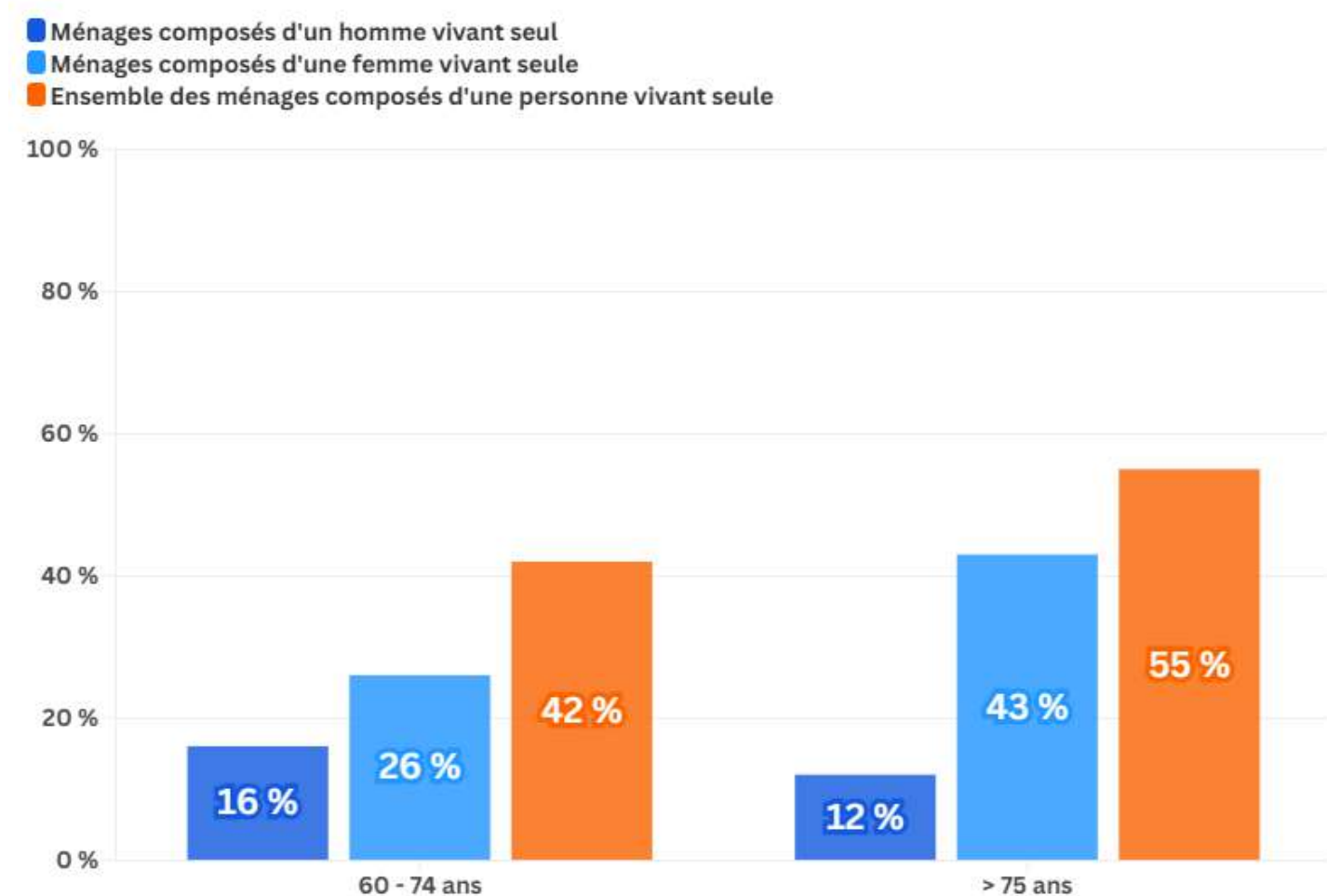
Ce sont les EPCI de l'Ouest et du Sud du département qui ont la part de population senior vivant sous le seuil de pauvreté la plus importante.

Isolement des ménages seniors

En 2022, sur les 100 000 ménages seniors eurois, environ 47 000 sont composés d'une personne vivant seule. Avec l'âge, la part de ménages seniors composés d'une seule personne augmente. Parmi les ménages composés d'une personne vivant seule, on observe une plus forte proportion de ménages composés d'une femme. La proportion de ménages composés d'une femme vivant seule augmente avec l'âge. Cela s'explique par l'espérance de vie des femmes plus importante que celle des hommes.

À noter : un ménage désigne l'ensemble des personnes partageant un même logement ordinaire, sans qu'il y ait nécessairement un lien de parenté entre elles. Les personnes résidant en maison de retraite sont considérées comme vivant hors ménage.

❖ Proportion de ménages composés d'une personne vivant seule sur l'ensemble des ménages seniors eurois en 2022, par sexe et par classe d'âge (Source : INSEE RP 2022)



La perte d'autonomie

D'après une enquête et des projections de l'INSEE et de la DREES, en 2022, 13 % des Eurois de 60 ans ou plus sont en situation de dépendance (ont un GIR estimé de 1 à 4), et 4 % sont en situation de grande dépendance (GIR estimé 1 à 2).

Le niveau de GIR (groupe iso-ressource) est un classement lié au niveau de perte d'autonomie d'une personne âgée. Il existe six GIR, le GIR 1 correspond au niveau de perte d'autonomie le plus élevé et le GIR 6 au niveau de perte d'autonomie le plus faible.

Parmi ces seniors dépendants, tous ne sont pas bénéficiaires de l'APA (allocation personnalisée d'autonomie).

Chiffres 2022 EP2024 pour chiffrer taux de dépendance.

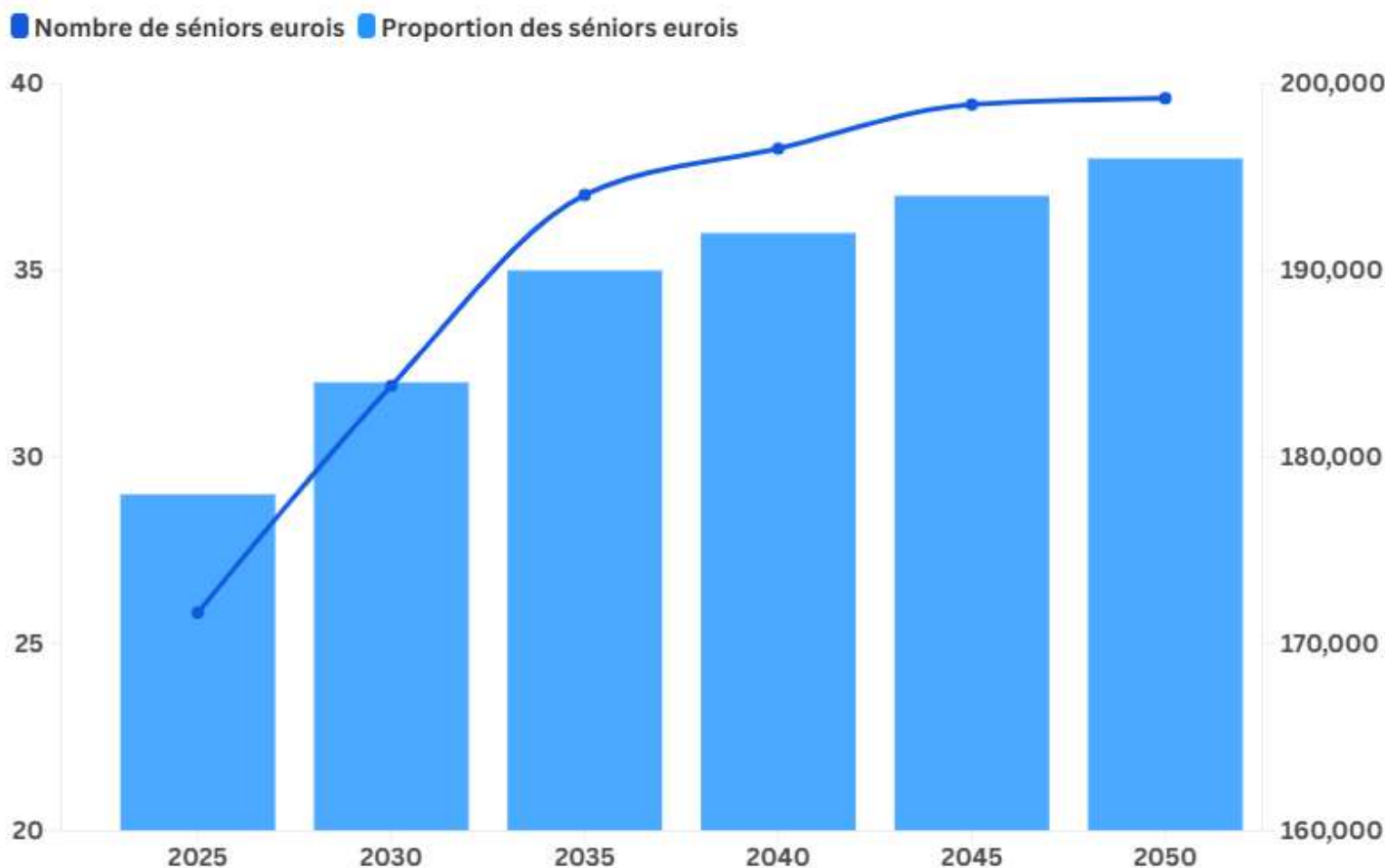
Projections démographiques

Projection de population

D'après le scénario central du modèle de projection démographique Omphale de l'INSEE, à l'horizon 2050 le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus devrait atteindre 199 000 dans l'Eure. Sur la période 2025-2050, le phénomène de gérontocroissance¹, c'est-à-dire la croissance de la population des seniors, serait plus prononcé entre 2025 et 2035.

Le département de l'Eure connaît également un phénomène de vieillissement démographique. D'après les projections de l'INSEE, la proportion des Eurois de 60 ans et plus au sein de la population va s'accroître durant les dix prochaines années et se poursuivrait ensuite entre 2035 et 2050. Pour rappel : en 2022, 27 % des Eurois étaient âgés de 60 ans ou plus. En 2035, 35 % de la population euroise sera âgée de 60 ans ou plus. À l'horizon 2050, 38 % des Eurois seront âgés de 60 ans ou plus, proportion légèrement supérieure à celle des normands, dont les seniors représenteront 37 % de la population.

✦ Projection en nombre et proportion de la population de seniors eurois à horizon 2050 (Source : INSEE Omphale 2022)



Projection de dépendance

D'après le modèle de projections du nombre de seniors dépendants de l'INSEE et de la DREES, sur la base d'un scénario d'espérance de vie central et d'une hypothèse d'évolution de la dépendance stable, le nombre et la proportion de seniors dépendant va croître dans les prochaines années. Si en 2022, 13 % des Eurois âgés de 60 ou plus sont en situation de dépendance (GIR estimé 1 à 4), il est projeté qu'ils seront 15 % à l'horizon 2050. La proportion de grands dépendants (GIR estimés 1 à 2) ne devrait pas augmenter.

¹ Néologisme de Gérard-François Dumont, géographe économiste démographe pour évoquer l'augmentation des effectifs des seniors.

4.2 Panorama de l'offre de logement et d'accompagner des seniors par EPCI

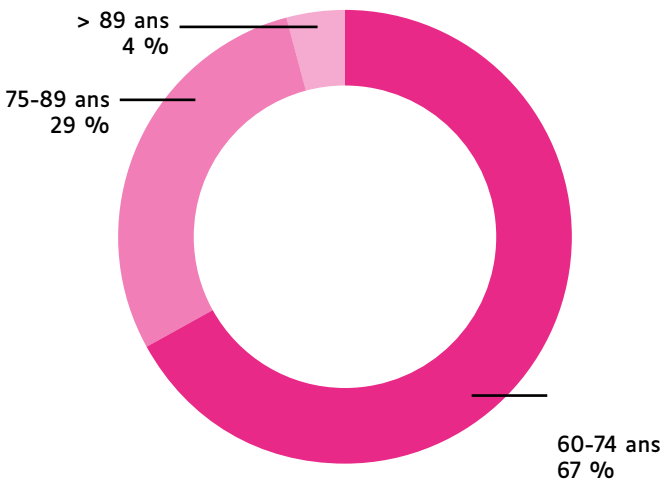
Pays du Neubourg

Les séniors eurois sur l'EPCI

En 2022, le Pays de Neubourg compte environ 5800 personnes âgées de plus de 60 ans. Elles représentent 26 % de la population de l'EPCI.

Le territoire est marqué par sa ruralité, il est composé de communes peu denses. Ainsi l'ensemble de la population du Pays de Neubourg, dont les personnes âgées, vivent en milieu rural.

❖ Répartition des séniors du Pays du Neubourg par classe d'âge en 2022 (Source : INSEE RP 2022)



Statut d'occupation des ménages séniors résidant à domicile

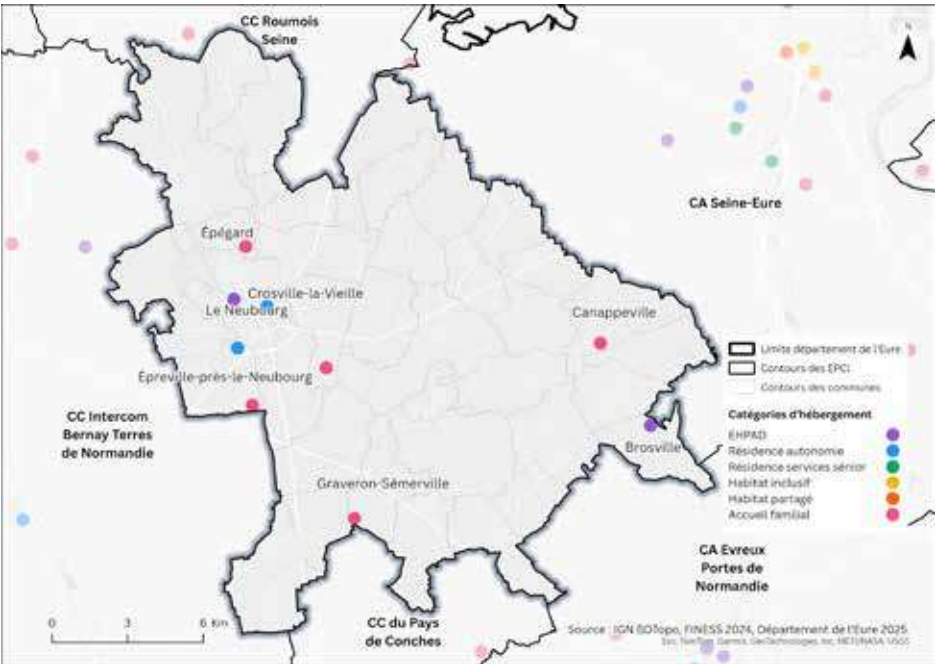
En 2021, 82 % des ménages séniors du Pays de Neubourg résidant à domicile sont propriétaires du logement qu'ils occupent, 13 % occupent un logement locatif privé et 5 % occupent un logement locatif du parc social.

❖ Statut d'occupation des résidences principales des ménages séniors du Pays du Neubourg en 2021 (Source : INSEE Filocom 2021)



L'offre de logement

❖ Carte : L'offre de logement sur le Pays du Neubourg



L'offre de logement à destination des personnes âgées est très peu diversifiée dans le Pays du Neubourg. La majorité des structures sont à l'ouest du territoire, autour du Neubourg. Les solutions d'hébergement historiques, EHPAD et résidence autonomie, représentent près de 98 % de la capacité d'accueil du territoire.

✦ **Capacité de l'offre de logement du Pays du Neubourg** (source : FINESS 2024, Département de l'Eure 2025)



Les aides financières

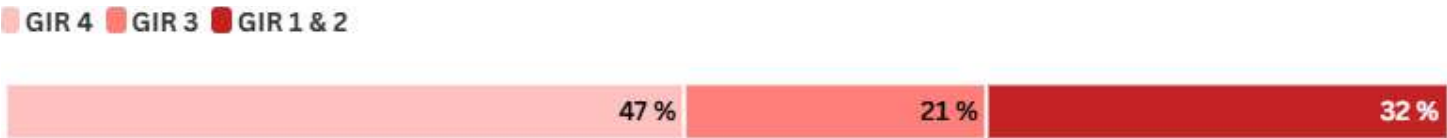
En 2024, environ 490 personnes âgées de 60 ans ou plus ont bénéficié de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) dans le Pays du Neubourg, soit 8 % de la population sénior de l'EPCI.

✦ **Proportion d'allocataires de l'APA par type dans le Pays du Neubourg**
(Source : INSEE RP 2022, Département de l'Eure 2024)



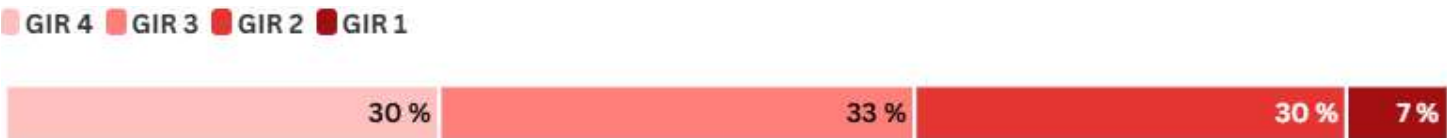
4 % des séniors du Pays du Neubourg perçoivent l'APA à domicile, soit environ 250 personnes, dont 47 % sont en situation de dépendance modérée (GIR 4).

✦ **Répartition des allocataires de l'APA à domicile par GIR sur le Pays du Neubourg** (Source : INSEE RP 2022, Département de l'Eure 2024)



4 % des séniors de l'EPCI bénéficient de l'APA établissement, parmi eux 37 % sont en situation de grande dépendance (GIR 1 et 2).

✦ **Répartition des allocataires de l'APA établissement par GIR sur le Pays du Neubourg** (Source : INSEE RP 2022, Département de l'Eure 2024)



En matière d'aide sociale à l'hébergement, le Pays de Neubourg compte environ 30 allocataires séniors en 2024. Cela représente 5 % des allocataires départementaux.

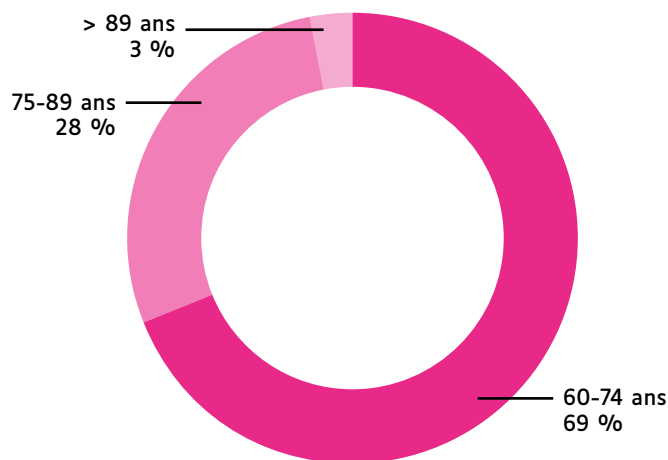
Lieuvin Pays d'Auge

Les seniors eurois sur l'EPCI

En 2022, le Lieuvin Pays d'Auge compte environ 6000 personnes âgées de plus de 60 ans. Elles représentent 29 % de la population de l'EPCI. 31 % des seniors sont âgés de 75 ans et plus, ce qui représente 9 % de la population de l'EPCI.

Le territoire est marqué par sa ruralité, il est composé de communes peu denses. L'ensemble de la population du Lieuvin Pays d'Auge, dont les personnes âgées, vivent en milieu rural.

❖ Répartition des seniors du Lieuvin Pays d'Auge par classe d'âge en 2022 (Source : INSEE RP 2022)



Statut d'occupation des ménages seniors résidant à domicile

En 2021, 82 % des ménages seniors du Lieuvin Pays d'Auge résidant à domicile sont propriétaires du logement qu'ils occupent, 12 % occupent un logement locatif privé et 3 % occupent un logement locatif du parc social. Une part marginale des ménages seniors occupe des logements locatifs dont le propriétaire est une collectivité territoriale ou un autre logement.

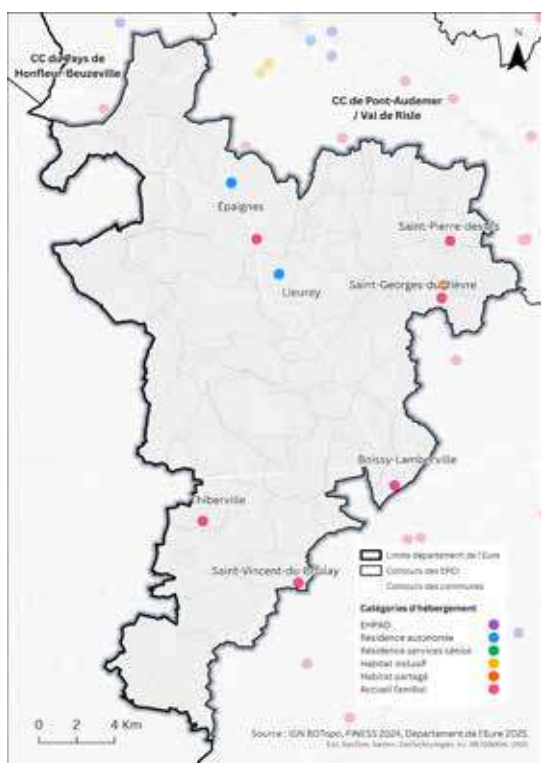
❖ Statut d'occupation des résidences principales des ménages seniors en Lieuvin Pays d'Auge en 2021 (Source : INSEE Filocom 2021)

■ Propriétaire occupant ■ Locataire privé ■ Locataire social ■ Locataire collectivité territoriale ■ Autres



L'offre de logement

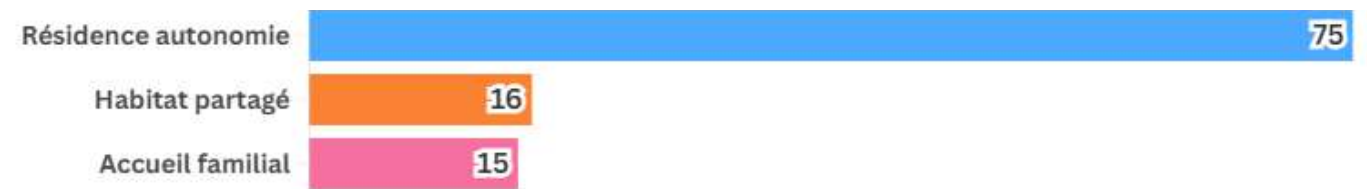
❖ Carte : L'offre de logement sur le Lieuvin Pays d'Auge



L'offre de logement à destination des personnes âgées est très peu diversifiée dans le Lieuvin Pays d'Auge. Toutefois le territoire se distingue par la présence d'une structure d'habitat partagé, qui propose une solution d'hébergement sous forme de maison partagée entre personnes âgées.

La capacité d'accueil du Lieuvin Pays d'Auge est la plus faible du département. Les résidences autonomes représentent 70 % de la capacité d'accueil du territoire, le reste de la capacité est partagée entre habitat partagé et accueil familial.

✦ **Capacité de l'offre de logement du Lieuvin Pays d'Auge** (source : FINESS 2024, Département de l'Eure 2025)



Les aides financières

En 2024, environ 340 personnes âgées de 60 ans ou plus ont bénéficié de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) dans le Lieuvin Pays d'Auge, soit 6 % de la population sénior de l'EPCI.

✦ **Proportion d'allocataires de l'APA par type dans le Lieuvin Pays d'Auge**
(Source : INSEE RP 2022, Département de l'Eure 2024)



6 % des séniors du Pays du Neubourg perçoivent l'APA à domicile, soit environ 340 personnes, dont 45 % sont en situation de dépendance modérée (GIR 4).

✦ **Répartition des allocataires de l'APA à domicile par GIR sur le Lieuvin Pays d'Auge**
(Source : INSEE RP 2022, Département de l'Eure 2024)



Les données sur les bénéficiaires de l'APA établissement sont soumises au secret statistique. L'absence d'établissement accueillant les séniors dépendants sur le territoire explique leur faible nombre ainsi que l'inexistence d'allocataires à l'aide sociale à l'hébergement.

Roumois Seine

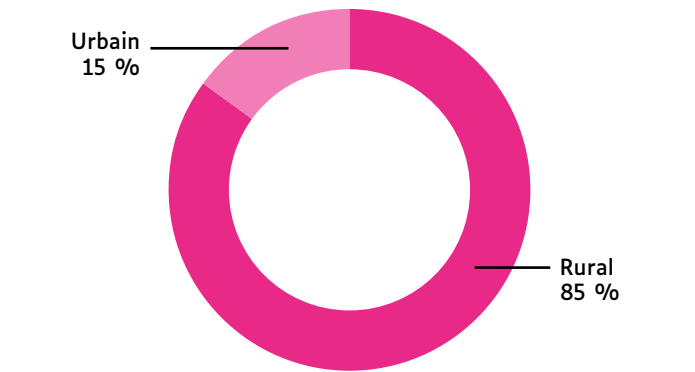
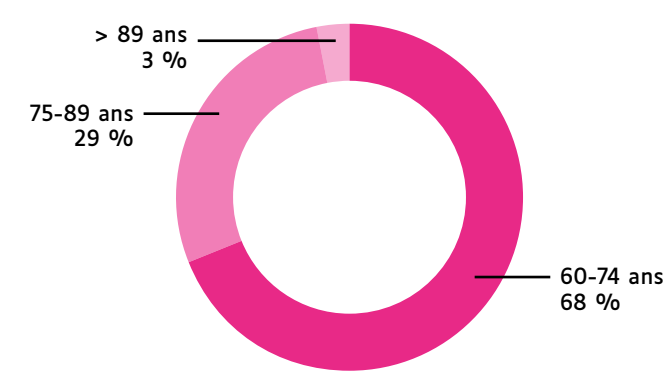
Les séniors eurois sur l'EPCI

En 2022, environ 10800 séniors de 60 ans et plus vivent dans le Roumois Seine. 26 % de la population de l'EPCI est alors âgée de plus de 60 ans.

En Roumois Seine, les séniors résident en grande majorité en milieu rural (85 %), c'est-à-dire dans des communes peu denses voire très peu denses.

❖ Répartition des séniors du Roumois Seine par classe d'âge en 2022 (Source : INSEE RP 2022)

❖ Proportion de personnes âgées en milieu urbain ou rural en Roumois Seine (Source : INSEE RP 2022, Grille de densité 2025)



Statut d'occupation des ménages séniors résidant à domicile

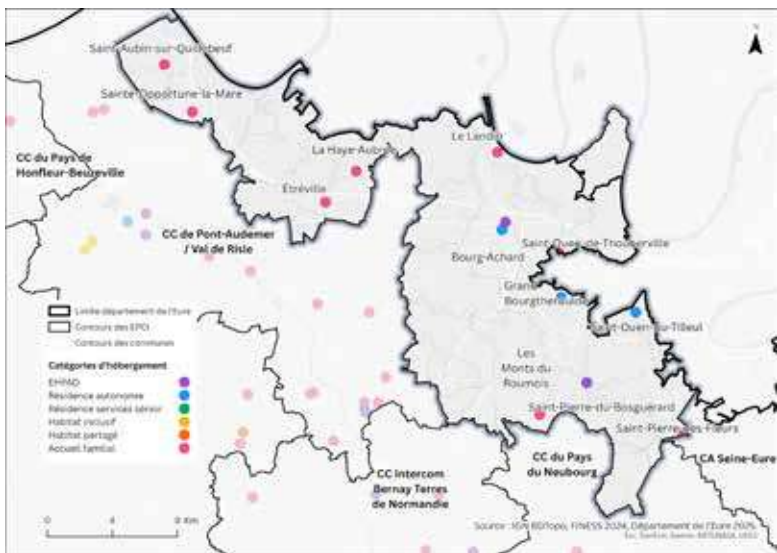
En 2021, 86 % des ménages séniors du Roumois Seine résidant à domicile sont propriétaires du logement qu'ils occupent. C'est la proportion de ménages séniors propriétaires occupants la plus importante au sein d'un territoire intercommunal eurois. Parmi les ménages séniors locataires, la majorité occupent des logements locatifs privés (9 % ; 3 % pour le parc social). Particularités du Roumois Seine : 2 % des ménages séniors occupent des logements locatifs dont le propriétaire est une collectivité.

❖ Statut d'occupation des résidences principales des ménages séniors en Roumois Seine en 2021 (Source : INSEE Filocom 2021)



L'offre de logement

❖ Carte : L'offre de logement sur le Lieuvin Pays d'Auge



L'offre de logement à destination des personnes âgées est très peu diversifiée dans le Roumois Seine. Au côté des solutions historiques (EHPAD et résidence autonomie) concentrées dans l'est du territoire, le reste de l'offre repose sur les structures d'accueil familial.

Les solutions historiques constituent la quasi-totalité de la capacité d'accueil sur l'EPCI (96 %).

✦ **Capacité de l'offre de logement du Roumois Seine** (source : FINESS 2024, Département de l'Eure 2025)



Les aides financières

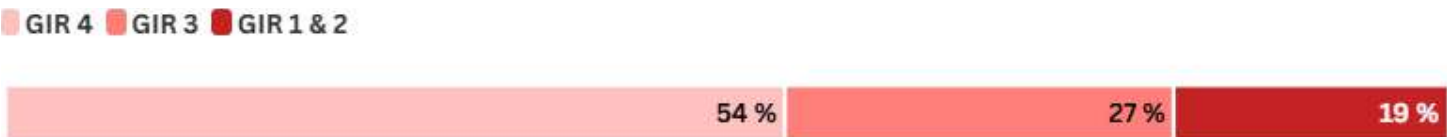
En 2024, environ 670 personnes âgées de 60 ans ou plus ont bénéficié de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) dans le Roumois Seine, soit 6 % de la population sénior de l'EPCI.

✦ **Proportion d'allocataires de l'APA par type dans le Roumois Seine**
(Source : INSEE RP 2022, Département de l'Eure 2024)



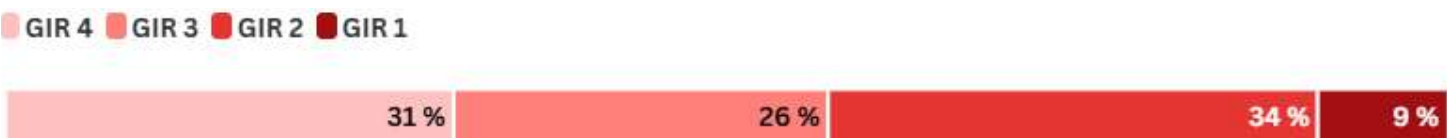
5 % des séniors du Roumois Seine perçoivent l'APA à domicile, soit environ 520 personnes, dont 54 % sont en situation de dépendance modérée (GIR 4).

✦ **Répartition des allocataires de l'APA à domicile par GIR sur le Roumois Seine**
(Source : INSEE RP 2022, Département de l'Eure 2024)



1 % des séniors de l'EPCI bénéficient de l'APA établissement, soit environ 150 personnes. Parmi elles, 43 % sont en situation de grande dépendance (GIR 1 et 2).

✦ **Répartition des allocataires de l'APA établissement par GIR sur le Roumois Seine**
(Source : INSEE RP 2022, Département de l'Eure 2024)



En matière d'aide sociale à l'hébergement, le Roumois Seine compte une dizaine d'allocataires séniors en 2024. Cela représente 2 % des allocataires départementaux.

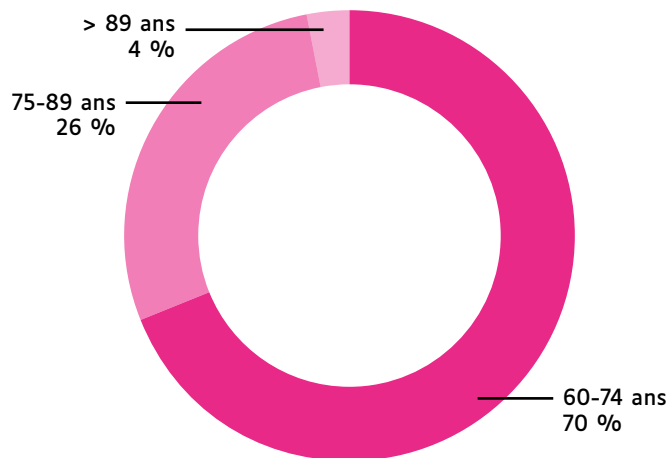
Pays de Conches

Les séniors eurois sur l'EPCI

En 2022, le Pays de Conches compte environ 5100 personnes âgées de plus de 60 ans. Elles représentent 28 % de la population de l'EPCI.

Le territoire est marqué par sa ruralité, il est composé de communes peu denses. Ainsi l'ensemble de la population du Pays de Conches, dont les personnes âgées, vivent en milieu rural.

✦ Répartition des séniors du Pays de Conches par classe d'âge en 2022 (Source : INSEE RP 2022)



Statut d'occupation des ménages séniors résidant à domicile

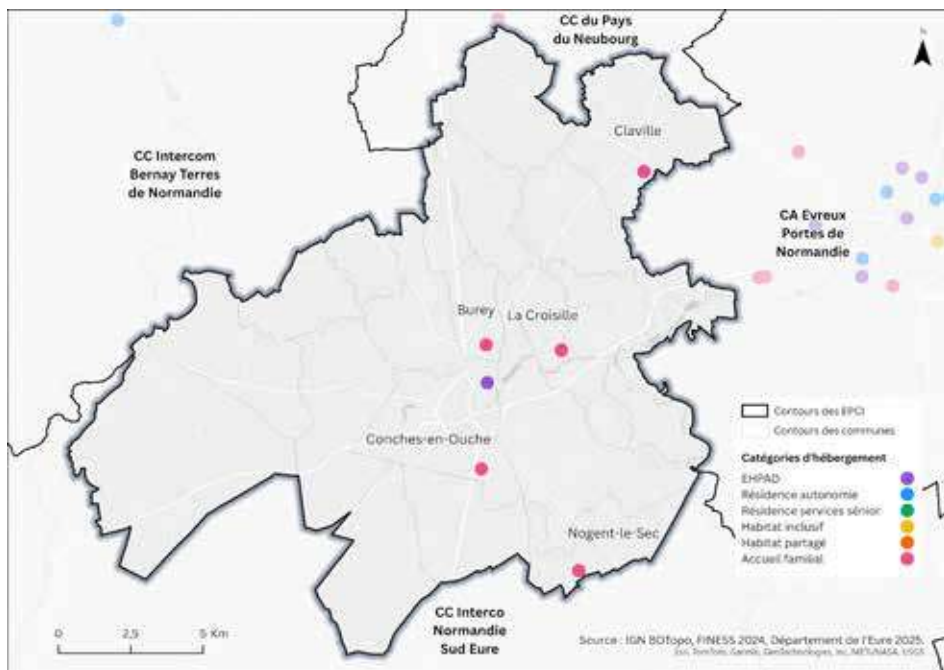
En 2021, 83 % des ménages séniors du Pays de Conches résidant à domicile sont propriétaires du logement qu'ils occupent, 11 % occupent des logements locatifs privés et 6 % des logements locatifs sociaux. C'est le deuxième EPCI avec la plus forte proportion de ménages séniors propriétaires occupants de leur logement.

✦ Statut d'occupation des résidences principales des ménages séniors du Pays de Conches en 2021 (Source : INSEE Filocom 2021)



L'offre de logement

✦ Carte : L'offre de logement sur le Pays de Conches



L'offre de logement à destination des personnes âgées est très peu diversifiée dans le Pays de Conches. Au côté de l'EHPAD de Conches-en-Ouche, le reste de l'offre repose sur les structures d'accueil familial. C'est ainsi l'EHPAD qui constitue la quasi-totalité de la capacité d'accueil sur l'EPCI (94 %).

✦ **Capacité de l'offre de logement du Pays de Conches** (source : FINESS 2024, Département de l'Eure 2025)



Les aides financières

En 2024, environ 440 personnes âgées de 60 ans ou plus ont bénéficié de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) dans le Pays de Conches, soit 9 % de la population sénior de l'EPCI.

✦ **Proportion d'allocataires de l'APA par type dans le Pays de Conches**
(Source : INSEE RP 2022, Département de l'Eure 2024)



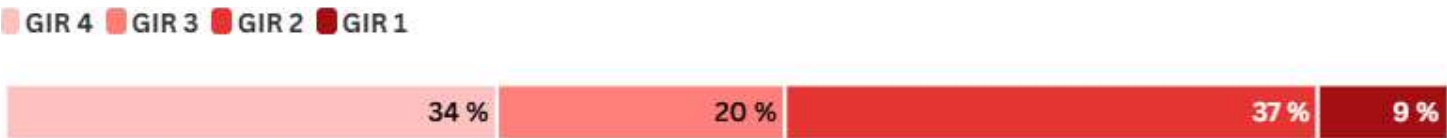
5 % des séniors du Pays du Conches perçoivent l'APA à domicile, soit environ 260 personnes, dont 45 % sont en situation de dépendance modérée (GIR 4).

✦ **Répartition des allocataires de l'APA à domicile par GIR sur le Pays de Conches**
(Source : INSEE RP 2022, Département de l'Eure 2024)



4 % des séniors de l'EPCI bénéficient de l'APA établissement, soit environ 180 personnes. Parmi elles, 46 % sont en situation de grande dépendance (GIR 1 et 2).

✦ **Répartition des allocataires de l'APA établissement par GIR sur le Pays de Conches**
(Source : INSEE RP 2022, Département de l'Eure 2024)



En matière d'aide sociale à l'hébergement, le Pays de Conches compte une trentaine d'allocataires séniors en 2024. 94 % d'entre eux cumulent cette aide avec l'APA établissement.

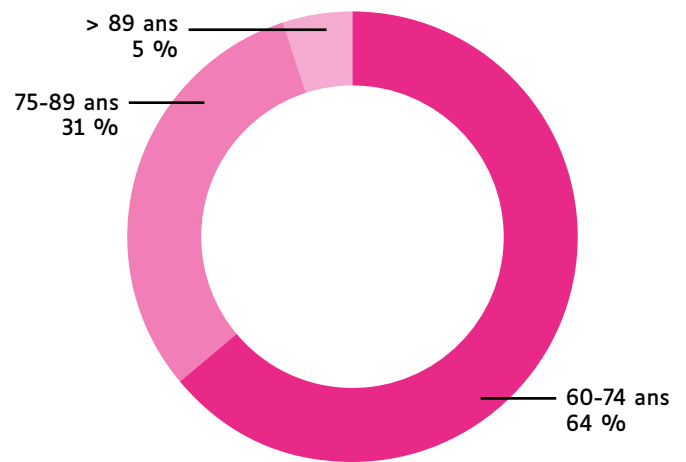
Normandie Sud Eure

Les séniors eurois sur l'EPCI

En 2022, environ 11700 personnes âgées de 60 ans et plus vivent sur l'intercommunalité Normandie Sud Eure, représentant 31 % de la population. La proportion de séniors à l'échelle de cet EPCI dépasse la moyenne départementale et est la deuxième plus importante du département.

Le territoire est marqué par sa ruralité, il est composé de communes peu denses. Ainsi l'ensemble de la population de l'Interco Normandie Sud Eure, dont les personnes âgées, vivent en milieu rural.

✦ Répartition des séniors en Normandie Sud Eure par classe d'âge en 2022 (Source : INSEE RP 2022)



Statut d'occupation des ménages séniors résidant à domicile

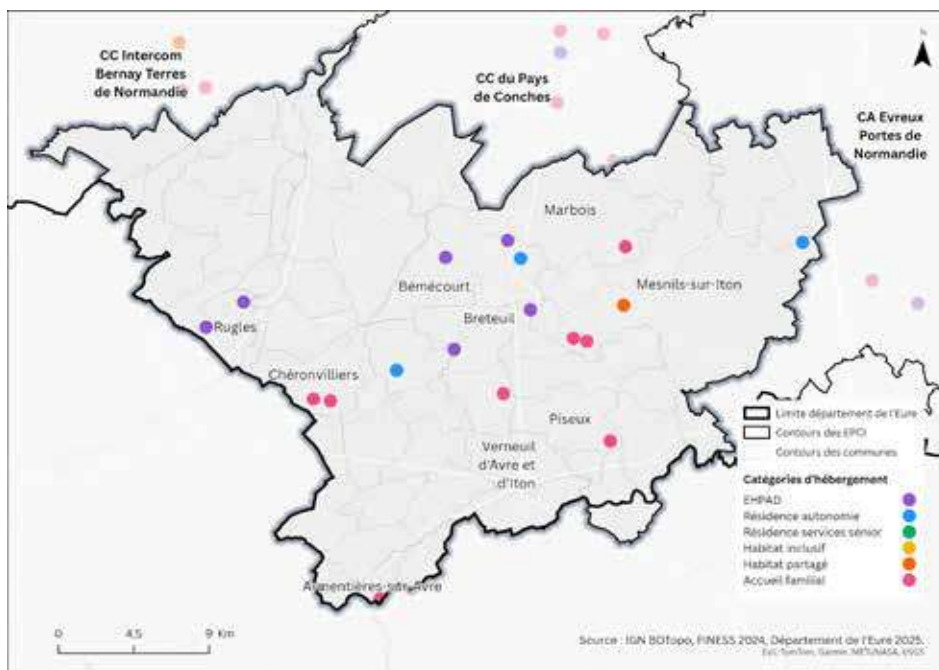
En 2021, 78 % des ménages séniors de Normandie Sud Eure résidant à domicile sont propriétaires du logement qu'ils occupent, 13 % occupent des logements locatifs privés et 9 % des logements locatifs sociaux.

✦ Statut d'occupation des résidences principales des ménages séniors de Normandie Sud Eure en 2021 (Source : INSEE Filocom 2021)



L'offre de logement

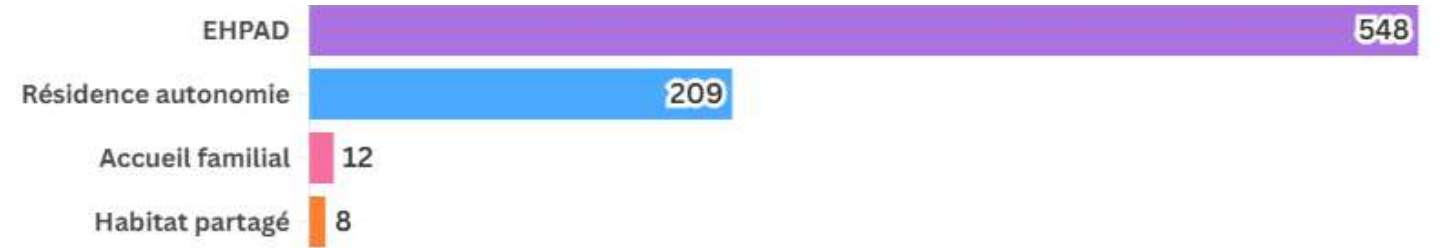
✦ Carte : L'offre de logement sur l'Interco Normandie Sud Eure



Il existe quatre types d'offres d'hébergement différents au sein de l'Interco Normandie Sud Eure. Parmi ces offres, le territoire compte notamment six EHPAD et une structure d'habitat partagé, solution intermédiaire entre le domicile et l'accueil et la maison de retraite.

Malgré la présence de solutions alternatives, les solutions historiques concentrent 97 % de la capacité d'accueil des structures d'hébergement pour personnes âgées de l'EPCI.

❖ **Capacité de l'offre de logement de l'Interco Normandie Sud Eure** (source : FINESS 2024, Département de l'Eure 2025)



Les aides financières

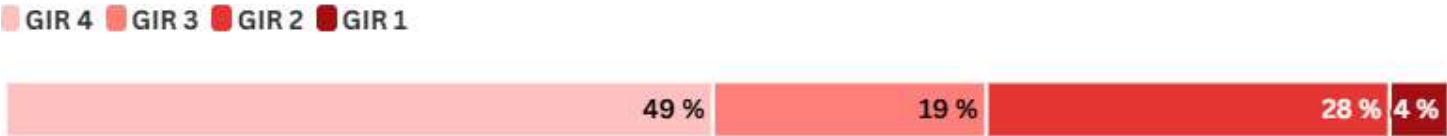
En 2024, environ 1140 personnes âgées de 60 ans ou plus ont bénéficié de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) dans l'Interco Normandie Sud Eure, soit 10 % de la population sénior de l'EPCI.

❖ **Proportion d'allocataires de l'APA par type en Normandie Sud Eure**
(Source : INSEE RP 2022, Département de l'Eure 2024)



6 % des séniors de l'Interco Normandie Sud Eure perçoivent l'APA à domicile, soit environ 700 personnes, dont 49 % sont en situation de dépendance modérée (GIR 4).

❖ **Répartition des allocataires de l'APA à domicile par GIR en Normandie Sud Eure**
(Source : INSEE RP 2022, Département de l'Eure 2024)



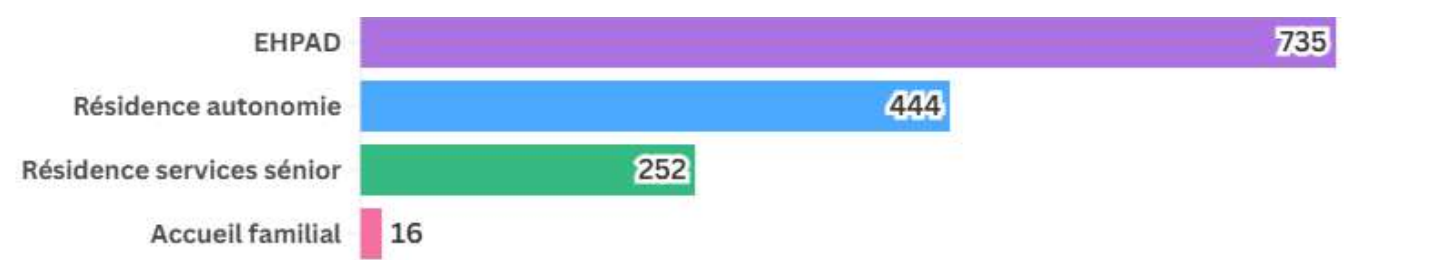
4 % des séniors de l'EPCI bénéficient de l'APA établissement, soit environ 440 personnes. Parmi elles, 49 % sont en situation de grande dépendance (GIR 1 et 2).

❖ **Répartition des allocataires de l'APA établissement par GIR en Normandie Sud Eure**
(Source : INSEE RP 2022, Département de l'Eure 2024)



L'Interco Normandie Sud Eure compte près de 60 allocataires l'aide sociale à l'hébergement en 2024. Cela représente 10 % des allocataires départementaux.

❖ **Capacité de l'offre de logement de Seine Normandie Agglomération** (source : FINESS 2024, Département de l'Eure 2025)



Les aides financières

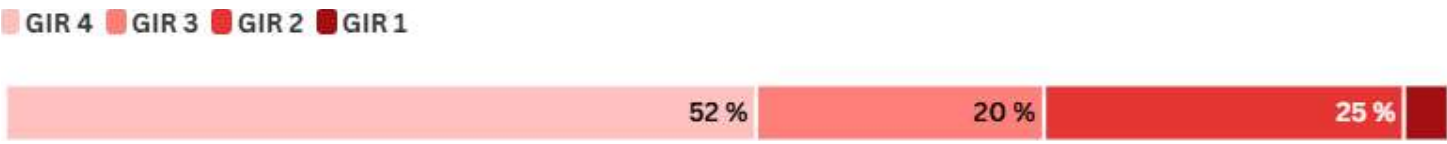
En 2024, environ 1830 personnes âgées de 60 ans ou plus ont bénéficié de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) en Seine Normandie Agglomération, soit 8 % de la population sénior de l'EPCI.

❖ **Proportion d'allocataires de l'APA par type en Seine Normandie Agglomération**
(Source : INSEE RP 2022, Département de l'Eure 2024)



5 % des séniors de Seine Normandie Agglomération perçoivent l'APA à domicile, soit environ 1240 personnes, dont 52 % sont en situation de dépendance modérée (GIR 4).

❖ **Répartition des allocataires de l'APA à domicile par GIR en Seine Normandie Agglomération**
(Source : INSEE RP 2022, Département de l'Eure 2024)



3 % des séniors de l'EPCI bénéficient de l'APA établissement, soit environ 590 personnes. Parmi elles, 39 % sont en situation de grande dépendance (GIR 1 et 2).

❖ **Répartition des allocataires de l'APA établissement par GIR en Seine Normandie Agglomération**
(Source : INSEE RP 2022, Département de l'Eure 2024)



En Seine Normandie Agglomération, une centaine de séniors bénéficient de l'aide sociale à l'hébergement en 2024. C'est l'EPCI avec le deuxième plus grand nombre d'allocataires.

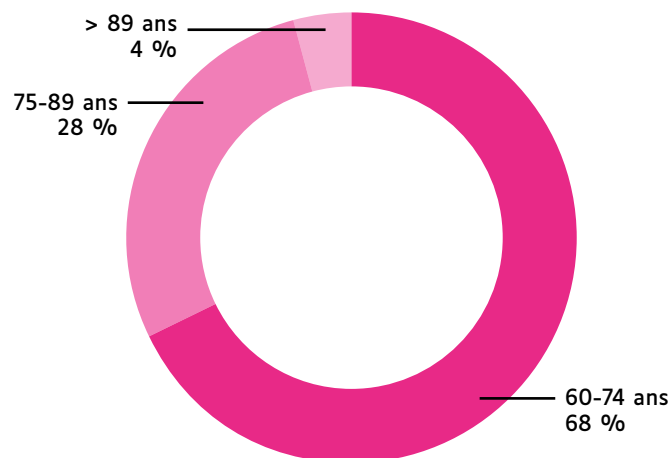
Pays de Honfleur-Beuzeville

Les seniors eurois sur l'EPCI

En 2022, environ 3100 Eurois âgées de 60 ans et plus vivent dans le Pays de Honfleur Beuzeville, représentant 27 % de la population euroise de l'EPCI.

Le territoire côté Eurois est marqué par sa ruralité. L'ensemble des eurois résidant dans le Pays de Honfleur Beuzeville, dont les personnes âgées, vivent en milieu rural.

✦ Répartition des seniors du Pays de Honfleur-Beuzeville par classe d'âge en 2022 (Source : INSEE RP 2022)



Statut d'occupation des ménages seniors résidant à domicile

En 2021, 69 % des ménages seniors du Pays de Honfleur Beuzeville résidant à domicile sont propriétaires du logement qu'ils occupent. Parmi les ménages seniors locataires, la majorité occupent des logements locatifs privés. 10 % des ménages seniors occupent des logements sociaux.

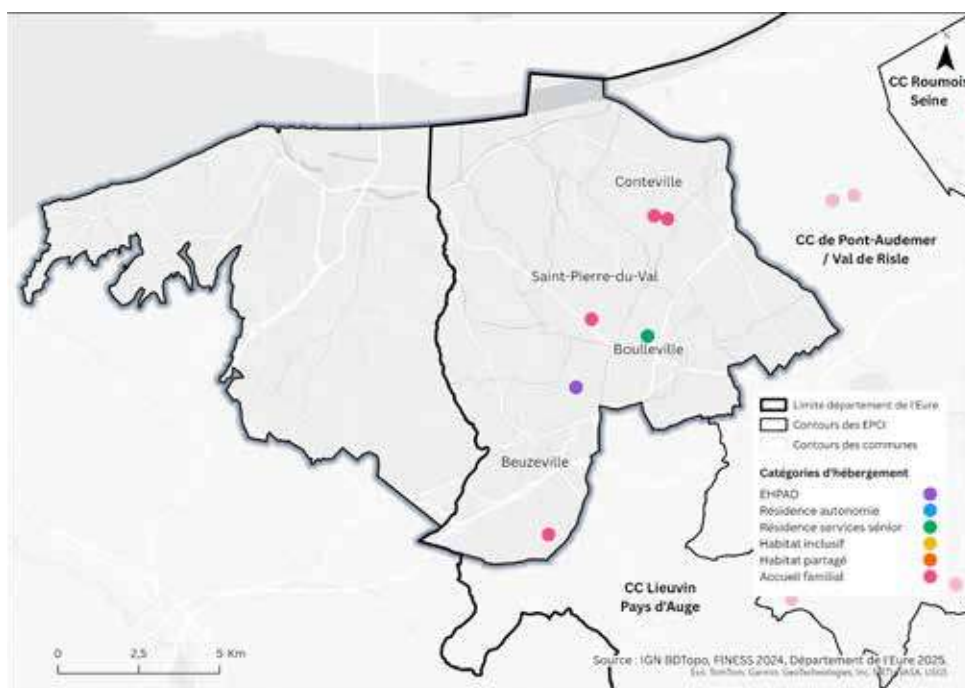
À noter : les valeurs annoncées reflètent la réalité territoriale de l'EPCI en son entièreté : ménages eurois et ménages calvadosiens.

✦ Statut d'occupation des résidences principales des ménages seniors du Pays de Honfleur Beuzeville en 2021 (Source : INSEE Filocom 2021)



L'offre de logement

✦ Carte : L'offre de logement euroise sur le Pays de Honfleur-Beuzeville



L'offre de logement à destination des personnes âgées est très peu diversifiée du côté eurois du Pays de Honfleur-Beuzeville. Aux côtés de l'EHPAD et des structures d'accueil familial, se distingue la résidence services sénior qui propose une solution d'hébergement innovante.

Si l'EHPAD reste la solution ayant la plus grande capacité, la résidence services sénior représente un tiers de la capacité d'accueil de l'EPCI côté eurois.

✦ **Capacité de l'offre de logement euroise du Pays de Honfleur-Beuzeville**
(source : FINESS 2024, Département de l'Eure 2025)



Les aides financières

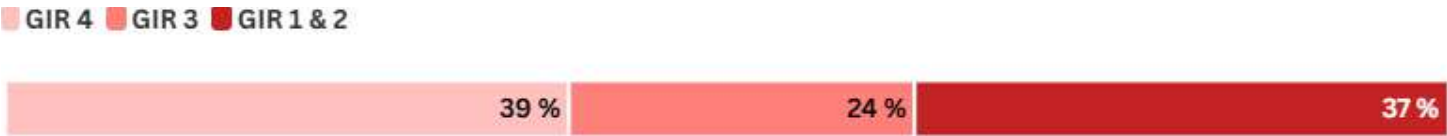
En 2024, environ 250 Eurois âgés de 60 ans ou plus ont bénéficié de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) dans le Pays de Honfleur-Beuzeville, soit 8 % de la population sénior euroise de l'EPCI.

✦ **Proportion d'allocataires de l'APA par type dans le Pays de Honfleur-Beuzeville**
(Source : INSEE RP 2022, Département de l'Eure 2024)



6 % des séniors eurois du Pays de Honfleur-Beuzeville perçoivent l'APA à domicile, soit environ 180 personnes, dont 39 % sont en situation de dépendance modérée (GIR 4).

✦ **Répartition des allocataires de l'APA à domicile par GIR sur le Pays de Honfleur-Beuzeville**
(Source : INSEE RP 2022, Département de l'Eure 2024)



2 % des séniors eurois de l'EPCI bénéficient de l'APA établissement, soit environ 70 personnes. Parmi elles, 56 % sont en situation de grande dépendance (GIR 1 et 2).

✦ **Répartition des allocataires de l'APA établissement par GIR sur le Pays de Honfleur-Beuzeville**
(Source : INSEE RP 2022, Département de l'Eure 2024)



Les données sur les d'allocataires à l'aide sociale à l'hébergement sont soumises au secret statistique.

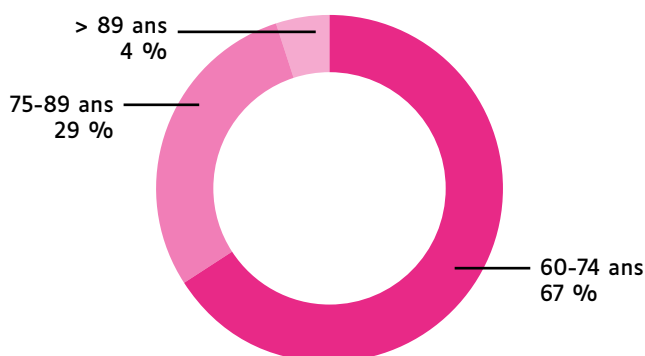
Vexin Normand

Les séniors eurois sur l'EPCI

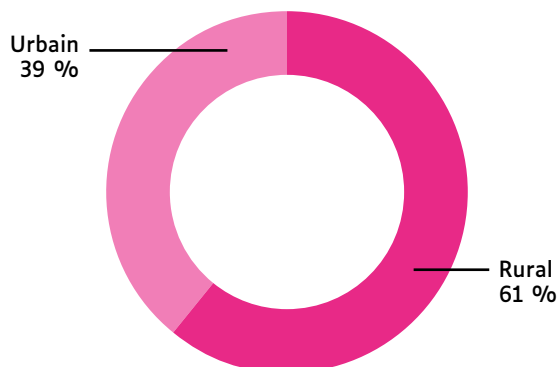
En 2022, environ 8500 séniors de 60 ans et plus vivent dans le Vexin Normand. 26 % de la population de l'EPCI est alors âgée de plus de 60 ans.

Sur le territoire du Vexin Normand, les séniors résident en majorité en milieu rural (61 %), c'est-à-dire dans des communes peu denses voire très peu denses. Cette répartition des séniors eurois entre communes rurales et communes urbaines sur l'EPCI est proportionnellement semblable à la répartition départementale.

❖ Répartition des séniors du Vexin Normand par classe d'âge en 2022 (Source : INSEE RP 2022)



❖ Proportion de personnes âgées en milieu urbain ou rural en Vexin Normand (Source : INSEE RP 2022, Grille de densité 2025)



Statut d'occupation des ménages séniors résidant à domicile

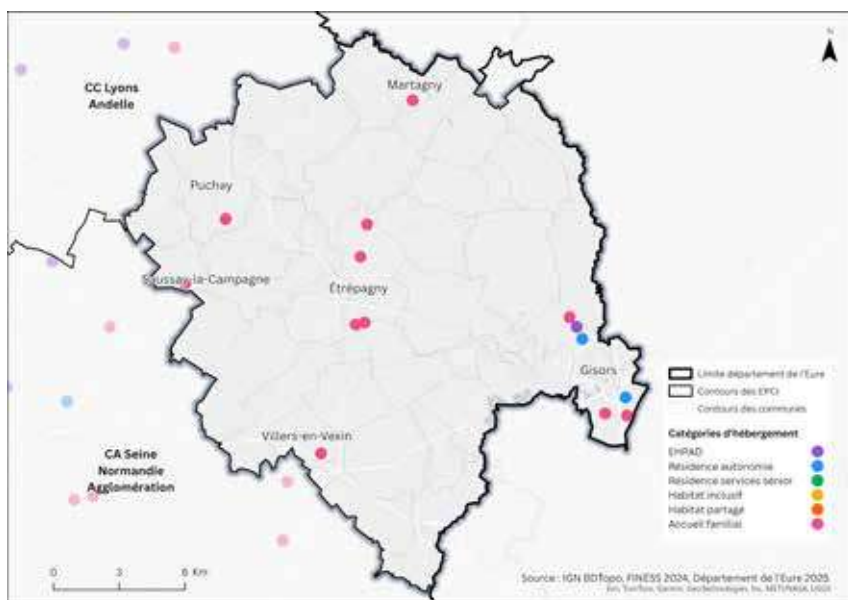
En 2021, 73 % des ménages séniors du Vexin Normand résidant à domicile sont propriétaires du logement qu'ils occupent. Sur cet EPCI, une part importante de ménages séniors occupe un logement locatif social (15 %).

❖ Statut d'occupation des résidences principales des ménages séniors du Vexin Normand en 2021 (Source : INSEE Filocom 2021)



L'offre de logement

❖ Carte : L'offre de logement sur le Vexin Normand



L'offre de logement à destination des personnes âgées est très peu diversifiée dans le Vexin Normand. Aux côtés de l'EHPAD et des résidences autonomes concentrés sur Gisors, le reste de l'offre repose sur les structures d'accueil familial qui maillent le territoire.

Ainsi ce sont les solutions historiques qui constituent la quasi-totalité de la capacité d'accueil sur l'EPCI.

✦ **Capacité de l'offre de logement du Vexin Normand** (source : FINESS 2024, Département de l'Eure 2025)



Les aides financières

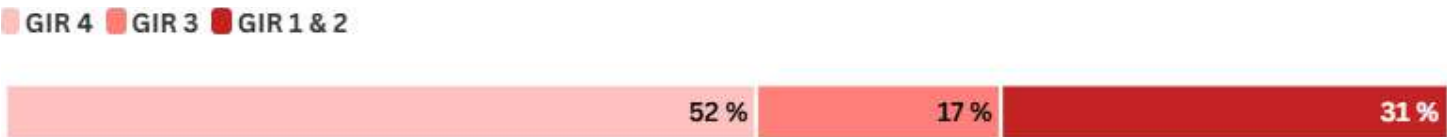
En 2024, environ 630 personnes âgées de 60 ans ou plus ont bénéficié de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) dans le Vexin Normand, soit 8 % de la population sénior de l'EPCI.

✦ **Proportion d'allocataires de l'APA par type dans le Vexin Normand**
(Source : INSEE RP 2022, Département de l'Eure 2024)



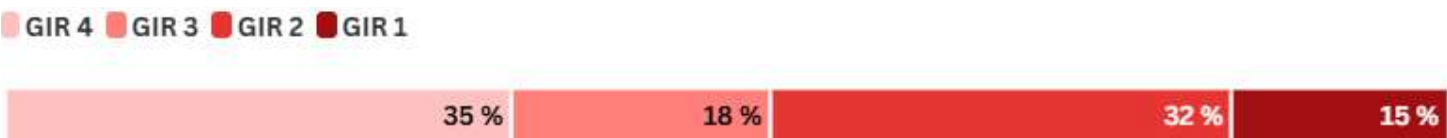
5 % des séniors du Vexin Normand perçoivent l'APA à domicile, soit environ 440 personnes, dont 52 % sont en situation de dépendance modérée (GIR 4).

✦ **Répartition des allocataires de l'APA à domicile par GIR dans le Vexin Normand**
(Source : INSEE RP 2022, Département de l'Eure 2024)



3 % des séniors de l'EPCI bénéficient de l'APA établissement, soit environ 190 personnes. Parmi elles, 47 % sont en situation de grande dépendance (GIR 1 et 2).

✦ **Répartition des allocataires de l'APA établissement par GIR dans le Vexin Normand**
(Source : INSEE RP 2022, Département de l'Eure 2024)



En 2024, dans le Vexin Normand, une quarantaine de séniors bénéficient de l'aide sociale à l'hébergement. Ils représentent 7 % des allocataires départementaux.

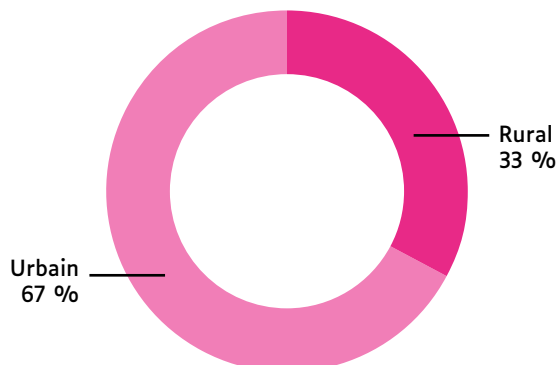
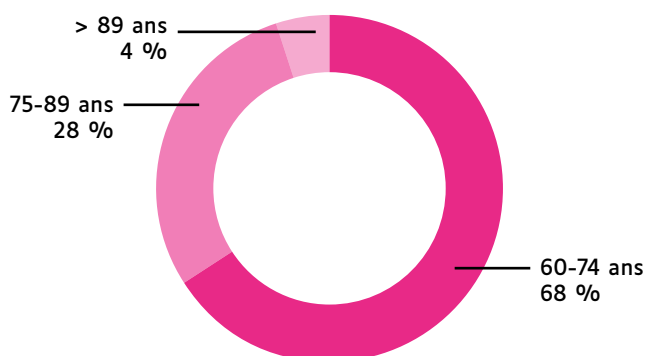
Les séniors eurois sur l'EPCI

En 2022, environ 24400 séniors de 60 ans et plus vivent sur l'agglomération Seine-Eure. L'EPCI est celui avec la plus faible proportion de personnes âgées au sein de sa population. Ainsi, 24 % des Eurois résidant en Seine-Eure sont âgés de 60 ans et plus.

En Seine-Eure, seul un tiers des personnes âgées vivent en milieu rural. La majorité des personnes âgées vivent milieu urbain c'est-à-dire dans des communes denses.

❖ Répartition des séniors de Seine-Eure par classe d'âge en 2022 (Source : INSEE RP 2022)

❖ Proportion de personnes âgées en milieu urbain ou rural en Seine-Eure (Source : INSEE RP 2022, Grille de densité 2025)



Statut d'occupation des ménages séniors résidant à domicile

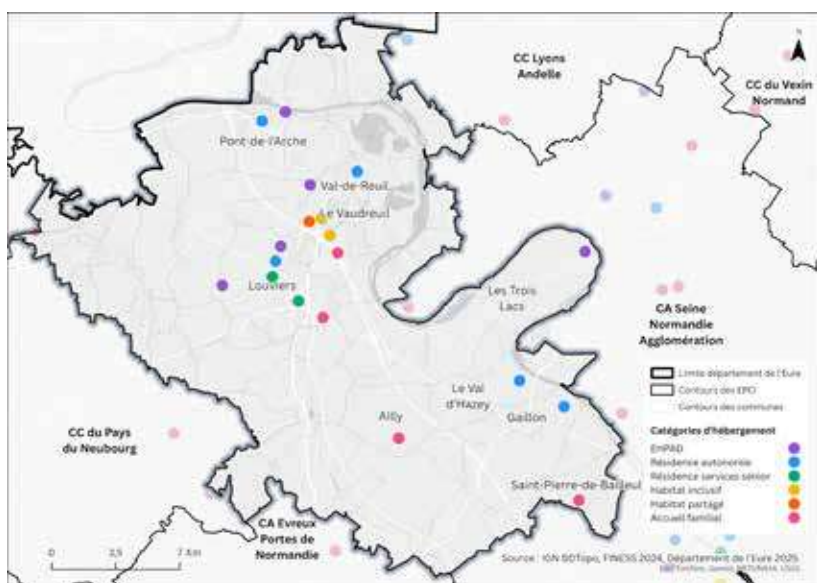
En 2021, 72 % des ménages séniors de Seine-Eure résidant à domicile sont propriétaires du logement qu'ils occupent, 11 % occupent des logements locatifs privés et 17 % des logements locatifs sociaux. Avec Evreux Portes de Normandie, c'est la proportion de ménages séniors locataires d'un logement locatif social la plus importante au sein d'un territoire intercommunal eurois.

❖ Statut d'occupation des résidences principales des ménages séniors de Seine-Eure en 2021 (Source : INSEE Filocom 2021)



L'offre de logement

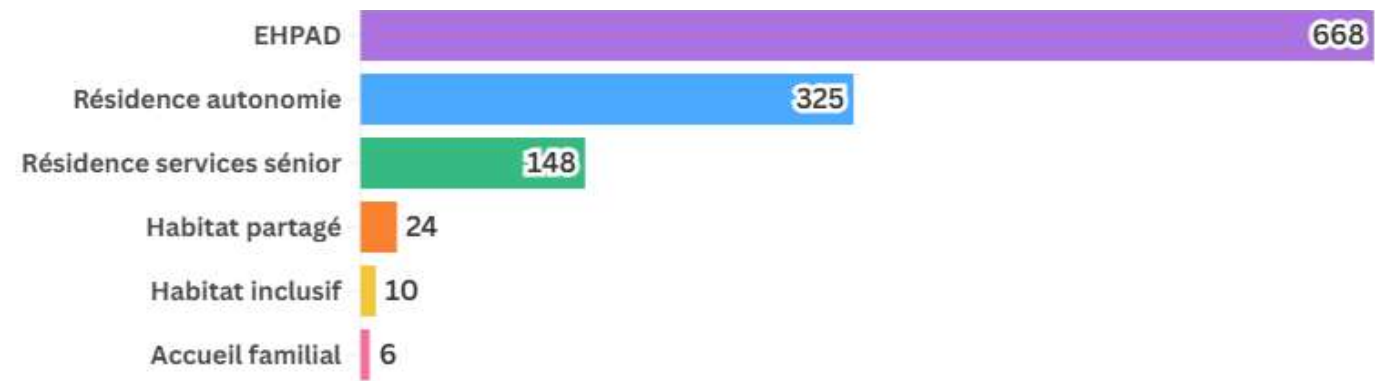
❖ Carte : L'offre de logement sur l'agglomération Seine-Eure



Le territoire de l'agglomération Seine-Eure est celui possédant la plus grande diversité d'offres d'hébergement à destination des personnes âgées. La majorité de l'offre se concentre au nord de l'EPCI, autour de Louviers.

Les solutions d'hébergement historiques, EHPAD et résidence autonomie, sont celles avec la plus grande capacité d'accueil. Sur l'EPCI, l'offre d'accueil en résidence service sénior et l'offre d'accueil en habitat partagé se démarquent. L'agglomération Seine-Eure compte la plus grande capacité d'accueil en matière d'habitat partagé.

❖ **Capacité de l'offre de logement en Seine-Eure** (source : FINESS 2024, Département de l'Eure 2025)



Les aides financières

En 2024, environ 1960 personnes âgées de 60 ans ou plus ont bénéficié de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) dans l'agglomération Seine-Eure, soit 8 % de la population sénior de l'EPCI.

❖ **Proportion d'allocataires de l'APA par type en Seine-Eure**
(Source : INSEE RP 2022, Département de l'Eure 2024)



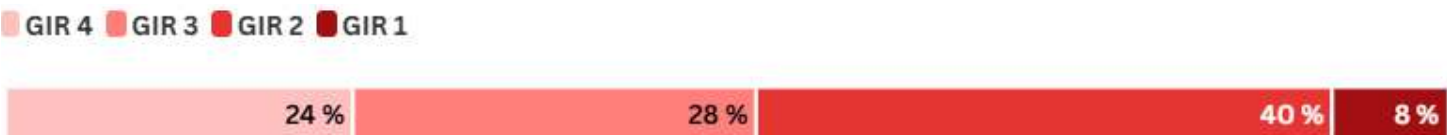
6 % des séniors de l'agglomération Seine-Eure perçoivent l'APA à domicile, soit environ 1430 personnes, dont 44 % sont en situation de dépendance modérée (GIR 4).

❖ **Répartition des allocataires de l'APA à domicile par GIR en Seine-Eure**
(Source : INSEE RP 2022, Département de l'Eure 2024)



2 % des séniors de l'EPCI bénéficient de l'APA établissement, soit environ 530 personnes. Parmi elles, 48 % sont en situation de grande dépendance (GIR 1 et 2).

❖ **Répartition des allocataires de l'APA établissement par GIR en Seine-Eure**
(Source : INSEE RP 2022, Département de l'Eure 2024)



En 2024, près de 70 séniors ont été allocataires de l'aide sociale à l'hébergement sur l'agglomération Seine-Eure.

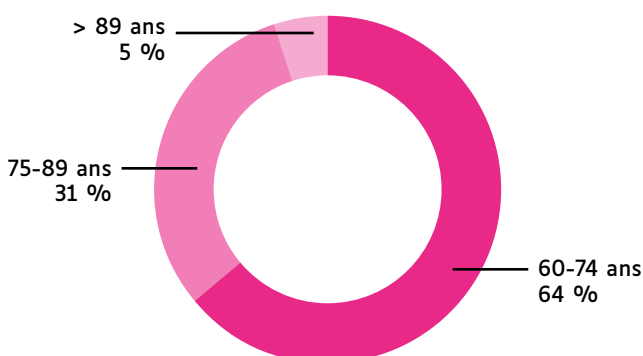
Bernay Terres de Normandie

Les séniors eurois sur l'EPCI

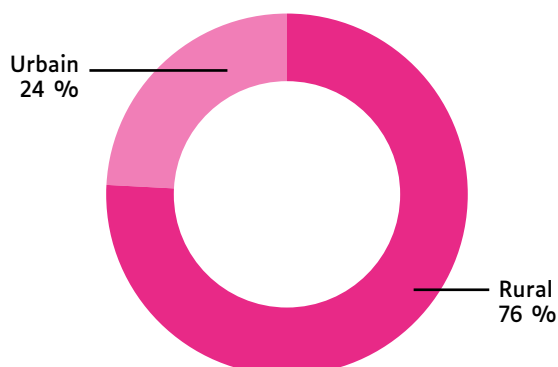
En 2022, environ 17500 personnes âgées de 60 ans et plus vivent sur Bernay Terres de Normandie. Le territoire de Bernay Terres de Normandie est celui avec la plus forte proportion de personnes âgées au sein de sa population parmi l'ensemble des EPCI : 32 % de la population de l'EPCI est âgée de plus de 60 ans. La proportion de séniors à l'échelle de cet EPCI dépasse celle départementale (27 %).

Sur le territoire de Bernay Terres de Normandie seul un quart des séniors eurois vit en milieu urbain. La grande majorité des personnes âgées vivent dans des communes rurales.

❖ Répartition des séniors de Bernay Terres de Normandie par classe d'âge en 2022 (Source : INSEE RP 2022)



❖ Proportion de personnes âgées en milieu urbain ou rural sur Bernay Terres de Normandie (Source : INSEE RP 2022, Grille de densité 2025)



Statut d'occupation des ménages séniors résidant à domicile

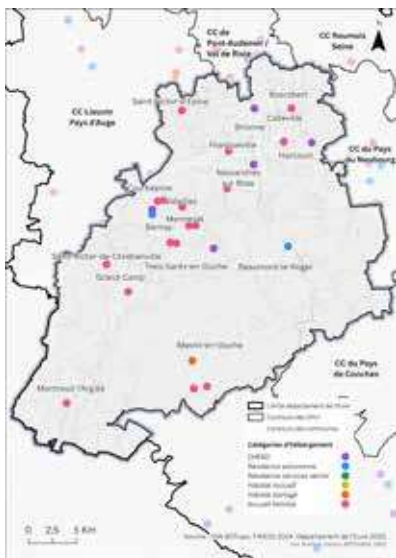
En 2021, 77 % des ménages séniors de Bernay Terres de Normandie résidant à domicile sont propriétaires du logement qu'ils occupent. Parmi les ménages séniors locataires, la majorité occupent des logements locatifs privés.

❖ Statut d'occupation des résidences principales des ménages séniors de Bernay terres de Normandie en 2021 (Source : INSEE Filocom 2021)



L'offre de logement

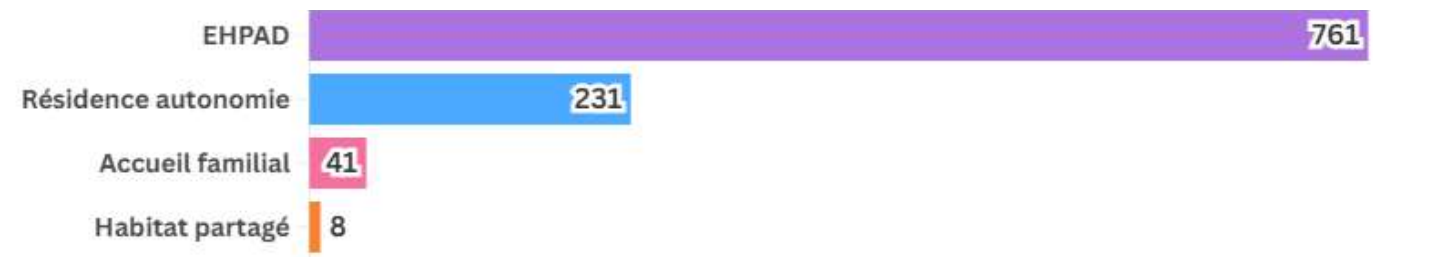
❖ Carte : L'offre de logement sur Bernay Terres de Normandie



Il existe quatre types d'offres d'hébergement différents au sein de l'Intercom Bernay Terres de Normandie. Le territoire se distingue par le maillage des structures d'accueil familial qui offrent une solution de proximité aux personnes âgées, mais aussi par l'existence d'une structure d'habitat partagé, solution intermédiaire entre le domicile et l'accueil et la maison de retraite.

En matière de capacité d'accueil, ce sont les solutions historiques, EHPAD et résidence autonomie, qui dominent le paysage. L'EPCI est le deuxième en nombre de places en EHPAD. Le territoire se démarque également par la capacité en accueil familial qui est la plus importante du département.

❖ **Capacité de l'offre de logement de Bernay Terres de Normandie** (source : FINESS 2024, Département de l'Eure 2025)



Les aides financières

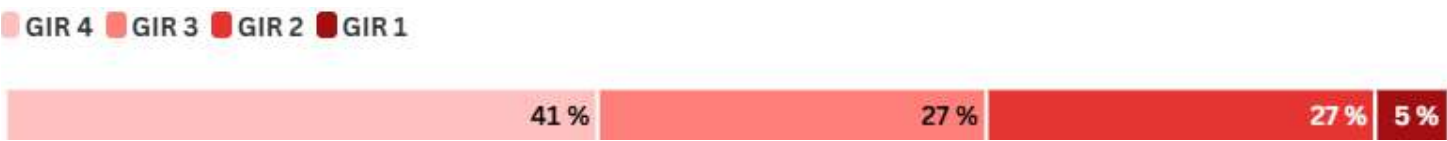
En 2024, environ 1900 personnes âgées de 60 ans ou plus ont bénéficié de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) dans l'Intercom Bernay Terres de Normandie, soit 11 % de la population sénior de l'EPCI.

❖ **Proportion d'allocataires de l'APA par type sur Bernay Terres de Normandie**
(Source : INSEE RP 2022, Département de l'Eure 2024)



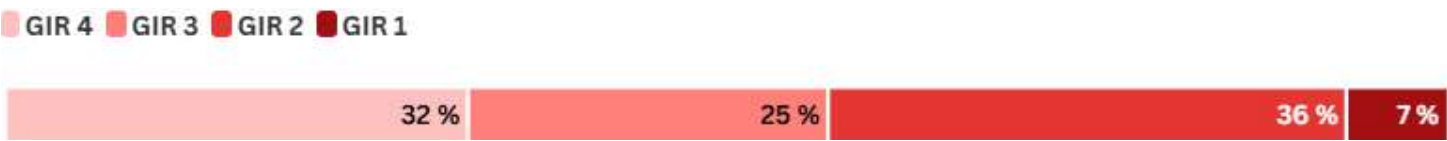
7 % des séniors de l'Intercom Bernay Terres de Normandie perçoivent l'APA à domicile, soit environ 1220 personnes, dont 41 % sont en situation de dépendance modérée (GIR 4).

❖ **Répartition des allocataires de l'APA à domicile par GIR sur Bernay Terres de Normandie**
(Source : INSEE RP 2022, Département de l'Eure 2024)



4 % des séniors de l'EPCI bénéficient de l'APA établissement, soit environ 680 personnes. Parmi elles, 43 % sont en situation de grande dépendance (GIR 1 et 2).

❖ **Répartition des allocataires de l'APA établissement par GIR sur Bernay Terres de Normandie**
(Source : INSEE RP 2022, Département de l'Eure 2024)



En matière d'aide sociale à l'hébergement, Bernay Terres de Normandie compte environ 120 allocataires séniors en 2024. C'est l'EPCI avec le plus grand nombre d'allocataires, ils représentent 21 % des allocataires départementaux.

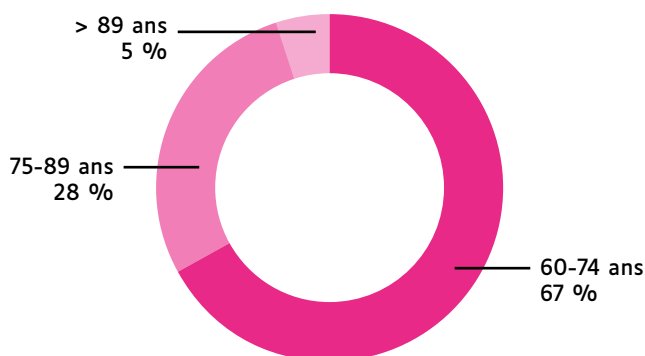
Pont-Audemer / Val de Risle

Les séniors eurois sur l'EPCI

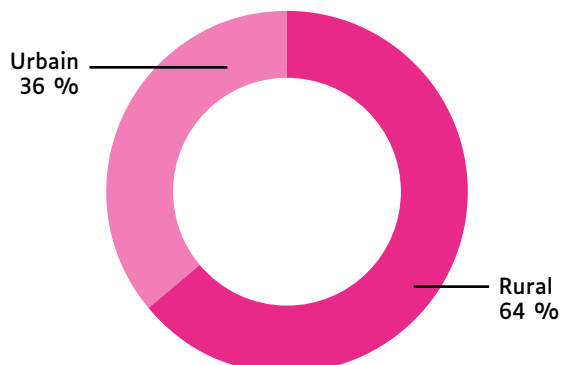
En 2022, environ 9300 séniors de 60 ans et plus vivent sur le territoire de Pont-Audemer / Val de Risle. Ils représentent 28 % de la population globale de l'EPCI.

Sur le territoire de Pont-Audemer / Val de Risle, les séniors eurois vivent majoritairement dans des communes rurales. 36 % des séniors vivent en milieu urbain, et 64 % dans des communes rurales (à faible densité de population).

❖ Répartition des séniors de Pont-Audemer / Val de Risle par classe d'âge en 2022 (Source : INSEE RP 2022)



❖ Proportion de personnes âgées en milieu urbain ou rural sur Pont-Audemer / Val de Risle (Source : INSEE RP 2022, Grille de densité 2025)



Statut d'occupation des ménages séniors résidant à domicile

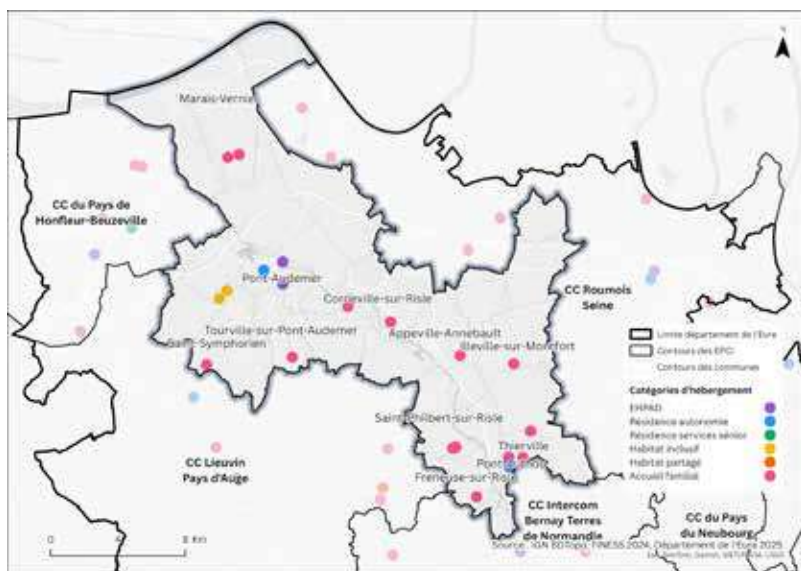
En 2021, 71 % des ménages séniors de Pont-Audemer / Val de Risle résidant à domicile sont propriétaires du logement qu'ils occupent. Parmi les ménages séniors locataires, ils sont autant à occuper des logements du parc privé que du parc social. La proportion de ménages séniors locataires dans le parc social est plus importante qu'à l'échelle départementale.

❖ Statut d'occupation des résidences principales des ménages séniors de Pont-Audemer / Val de Risle en 2021 (Source : INSEE Filocom 2021)



L'offre de logement

❖ Carte : L'offre de logement sur Pont-Audemer / Val de Risle



Il existe quatre types d'offres d'hébergement différents sur le territoire de Pont-Audemer / Val de Risle. Le territoire se distingue par le maillage des structures d'accueil familial qui offrent une solution de proximité aux personnes âgées, mais aussi par l'existence d'une structure d'habitat inclusif, solution ayant bénéficiée d'un accompagnement financier par le Département via l'AVP.

En matière de capacité d'accueil, ce sont les solutions historiques, EHPAD et résidence autonomie, qui dominent le paysage. Le territoire se démarque par la capacité en accueil familial qui est la deuxième plus importante du département.

❖ **Capacité de l'offre de logement de Pont-Audemer / Val de Risle** (source : FINESS 2024, Département de l'Eure 2025)



Les aides financières

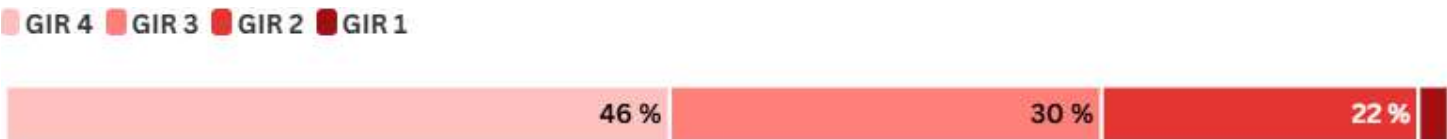
En 2024, environ 850 personnes âgées de 60 ans ou plus ont bénéficié de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) sur le territoire de Pont-Audemer / Val de Risle, soit 9 % de la population sénior de l'EPCI.

❖ **Proportion d'allocataires de l'APA par type sur Pont-Audemer / Val de Risle**
(Source : INSEE RP 2022, Département de l'Eure 2024)



6 % des séniors de Pont-Audemer / Val de Risle perçoivent l'APA à domicile, soit environ 570 personnes, dont 46 % sont en situation de dépendance modérée (GIR 4).

❖ **Répartition des allocataires de l'APA à domicile par GIR sur Pont-Audemer / Val de Risle**
(Source : INSEE RP 2022, Département de l'Eure 2024)



3 % des séniors de l'EPCI bénéficient de l'APA établissement, soit environ 280 personnes. Parmi elles, 57 % sont en situation de grande dépendance (GIR 1 et 2).

❖ **Répartition des allocataires de l'APA établissement par GIR sur Pont-Audemer / Val de Risle**
(Source : INSEE RP 2022, Département de l'Eure 2024)



En 2024, une quarantaine de séniors sont allocataires de l'aide sociale à l'hébergement sur Pont-Audemer / Val de Risle. Cela représente 7 % des allocataires départementaux.

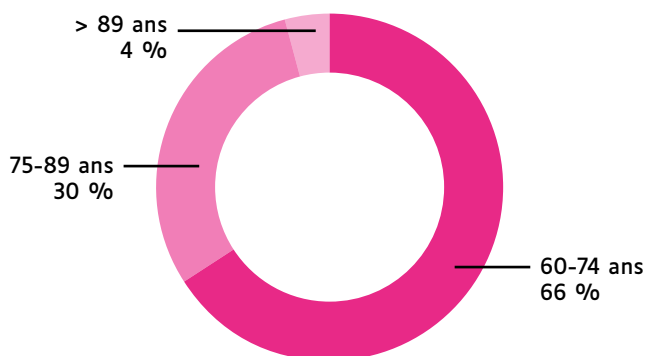
Evreux Portes de Normandie

Les séniors eurois sur l'EPCI

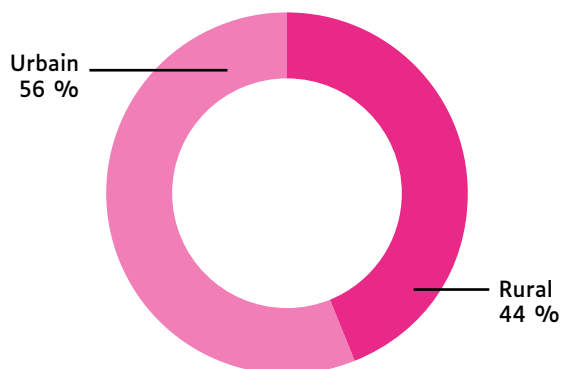
En 2022, environ 27800 séniors de 60 ans et plus vivent sur le territoire d'Evreux Portes de Normandie. Ils représentent un quart de la population globale de l'EPCI (25 %). C'est à la fois le territoire qui compte le plus de personnes âgées car territoire le plus peuplé, mais c'est aussi l'EPCI avec la deuxième plus faible proportion de personnes âgées au sein de sa population.

Sur le territoire d'Evreux Portes de Normandie, les séniors eurois vivent majoritairement dans des communes urbaines. 56 % des séniors vivent en milieu urbain, et 44 % dans des communes rurales (à faible densité de population).

❖ Répartition des séniors d'Evreux Portes de Normandie par classe d'âge en 2022 (Source : INSEE RP 2022)



❖ Proportion de personnes âgées en milieu urbain ou rural sur Evreux Portes de Normandie (Source : INSEE RP 2022, Grille de densité 2025)



Statut d'occupation des ménages séniors résidant à domicile

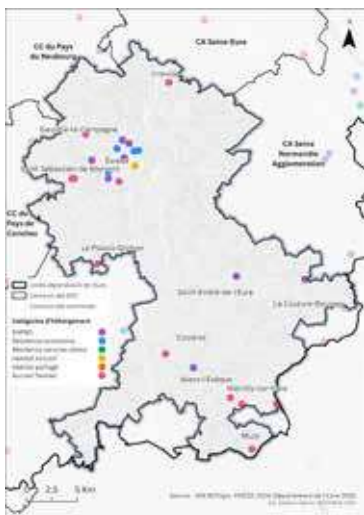
En 2021, 71 % des ménages séniors d'Evreux Portes de Normandie résidant à domicile sont propriétaires du logement qu'ils occupent. Parmi les ménages séniors locataires, la majorité occupent des logements locatifs sociaux. Avec Seine-Eure, c'est l'EPCI avec la plus grande proportion de ménages séniors occupant un locatif du parc social.

❖ Statut d'occupation des résidences principales des ménages séniors d'Evreux Portes de Normandie en 2021 (Source : INSEE Filocom 2021)



L'offre de logement

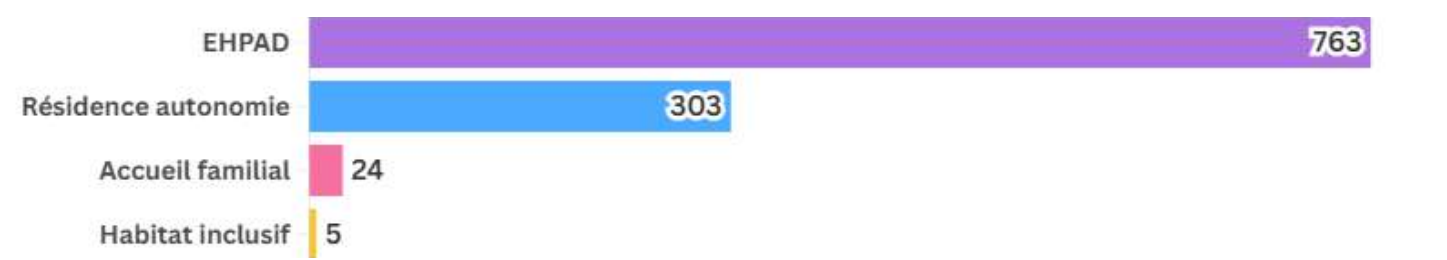
❖ Carte : L'offre de logement sur Evreux Portes de Normandie



Il existe quatre types d'offres différentes sur le territoire Evreux Portes de Normandie. Un grand nombre de structures se concentrent autour d'Evreux. L'offre est plus clairsemée sur le reste du territoire. L'EPCI se distingue par la présence d'une structure d'habitat inclusif, solution ayant bénéficiée d'un accompagnement financier par le Département via l'AVP.

Sur le territoire d'Evreux Portes de Normandie, les solutions historiques représentent l'écrasante majorité de la capacité d'accueil.

❖ **Capacité de l'offre de logement d'Evreux Portes de Normandie** (source : FINESS 2024, Département de l'Eure 2025)



Les aides financières

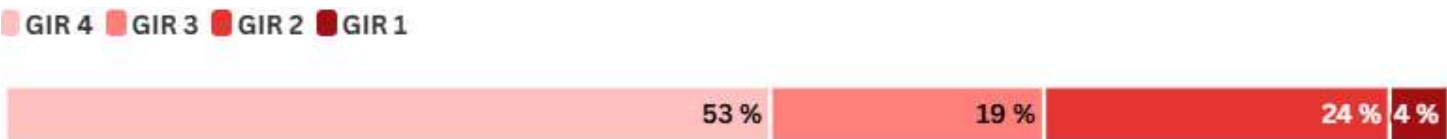
En 2024, environ 2020 personnes âgées de 60 ans ou plus ont bénéficié de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) sur le territoire d'Evreux Portes de Normandie, soit 7 % de la population sénior de l'EPCI.

❖ **Proportion d'allocataires de l'APA par type d'Evreux Portes de Normandie**
(Source : INSEE RP 2022, Département de l'Eure 2024)



5 % des séniors d'Evreux Portes de Normandie perçoivent l'APA à domicile, soit environ 1430 personnes, dont 53 % sont en situation de dépendance modérée (GIR 4).

❖ **Répartition des allocataires de l'APA à domicile par GIR d'Evreux Portes de Normandie**
(Source : INSEE RP 2022, Département de l'Eure 2024)



2 % des séniors de l'EPCI bénéficient de l'APA établissement, soit environ 590 personnes. Parmi elles, 39 % sont en situation de grande dépendance (GIR 1 et 2).

❖ **Répartition des allocataires de l'APA établissement par GIR d'Evreux Portes de Normandie**
(Source : INSEE RP 2022, Département de l'Eure 2024)



En 2024, une soixantaine de séniors sont allocataires de l'aide sociale à l'hébergement sur Evreux Portes de Normandie. Cela représente 11 % des allocataires départementaux.

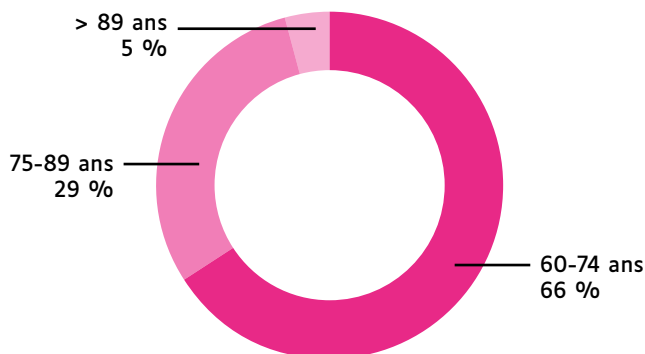
Lyons Andelle

Les séniors eurois sur l'EPCI

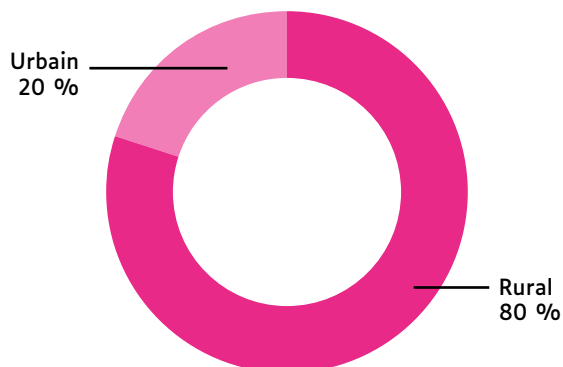
En 2022, environ 5700 séniors de 60 ans et plus vivent en Lyons Andelle. 28 % de la population de l'EPCI est alors âgée de plus de 60 ans.

Sur le territoire de Lyons Andelle, les séniors résident en grande majorité en milieu rural (80 %), c'est-à-dire dans des communes peu denses voire très peu denses.

❖ Répartition des séniors de Lyons Andelle par classe d'âge en 2022 (Source : INSEE RP 2022)



❖ Proportion de personnes âgées en milieu urbain ou rural en Lyons Andelle (Source : INSEE RP 2022, Grille de densité 2025)



Statut d'occupation des ménages séniors résidant à domicile

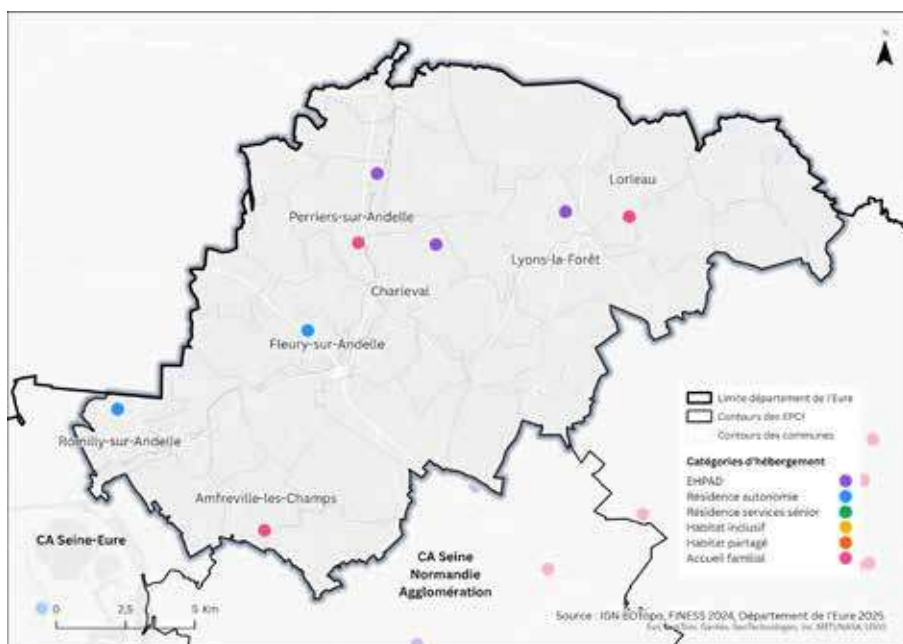
En 2021, 82 % des ménages séniors de Lyons Andelle résidant à domicile sont propriétaires du logement qu'ils occupent. Parmi les ménages séniors locataires, une large majorité occupent des logements locatifs du parc privé.

❖ Statut d'occupation des résidences principales des ménages séniors de Lyons Andelle en 2021 (Source : INSEE Filocom 2021)



L'offre de logement

❖ Carte : L'offre de logement sur Lyons Andelle



L'offre de logement à destination des personnes âgées est très peu diversifiée sur Lyons Andelle. Aux côtés des solutions historiques (EHPAD et résidence autonomie), quelques structures d'accueil familial parsèment le territoire.

Les solutions historiques constituent la quasi-totalité de la capacité d'accueil sur l'EPCI (plus de 97 %).

❖ **Capacité de l'offre de logement en Lyons Andelle** (source : FINESS 2024, Département de l'Eure 2025)



Les aides financières

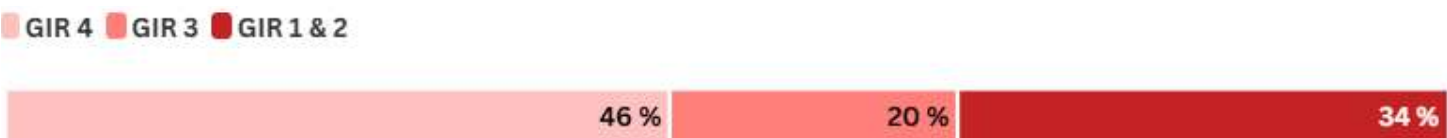
En 2024, environ 380 personnes âgées de 60 ans ou plus ont bénéficié de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) sur le territoire de Lyons Andelle, soit 7 % de la population sénior de l'EPCI.

❖ **Proportion d'allocataires de l'APA par type en Lyons Andelle**
(Source : INSEE RP 2022, Département de l'Eure 2024)



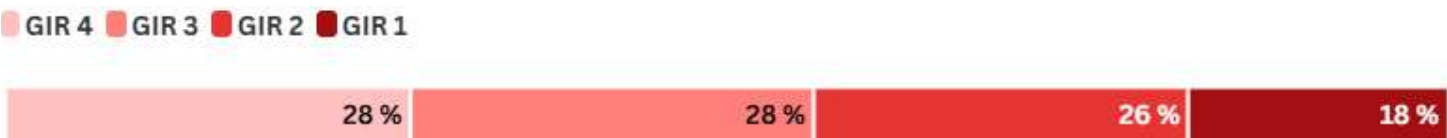
5 % des séniors de Lyons Andelle perçoivent l'APA à domicile, soit environ 280 personnes, dont 46 % sont en situation de dépendance modérée (GIR 4).

❖ **Répartition des allocataires de l'APA à domicile par GIR en Lyons Andelle**
(Source : INSEE RP 2022, Département de l'Eure 2024)



2 % des séniors de l'EPCI bénéficient de l'APA établissement, soit environ 100 personnes. Parmi elles, 44 % sont en situation de grande dépendance (GIR 1 et 2).

❖ **Répartition des allocataires de l'APA établissement par GIR en Lyons Andelle**
(Source : INSEE RP 2022, Département de l'Eure 2024)



En 2024, une dizaine de séniors sont allocataires de l'aide sociale à l'hébergement de Lyons Andelle. Cela représente 2 % des allocataires départementaux.

4.3 Conclusion et perspectives

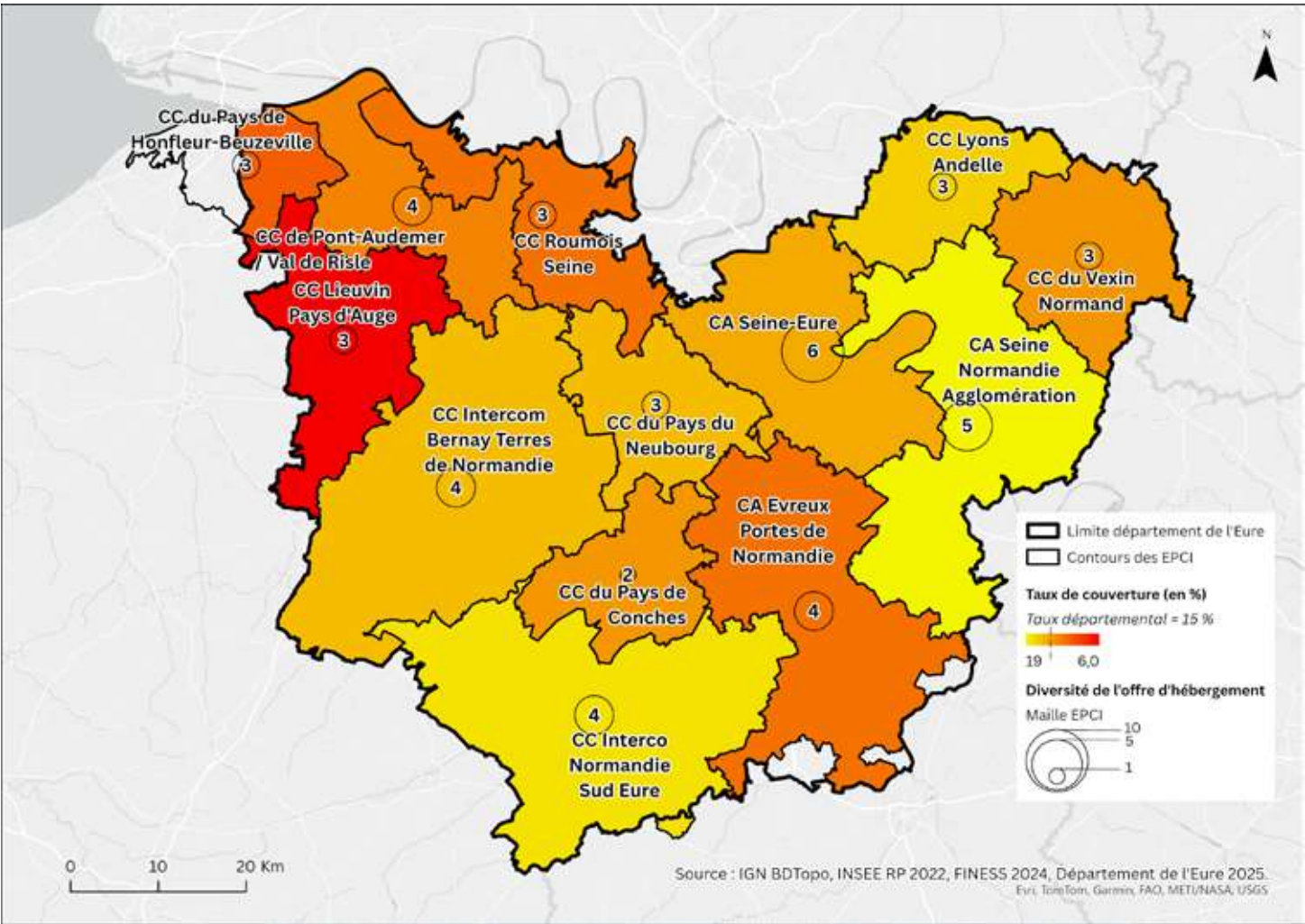
L'offre en habitat sénior dans l'Eure

L'offre en logement à destination des personnes âgées n'est pas homogène sur les territoires eurois. D'un territoire à l'autre, l'offre varie en diversité, mais aussi en capacité d'accueil. Il est important de noter que les capacités d'accueil ont été calculées à l'EPCI au sein de leurs périmètres administratifs, elles ne prennent pas en compte la capacité d'accueil des EPCI avoisinants.

Les EPCI du Nord-Ouest du territoire sont ceux qui présentent une capacité d'accueil parmi les plus faibles comparé au nombre d'eurois de plus de 75 ans qui y résident. Le taux de couverture est également inférieur à la moyenne départementale sur Evreux Portes de Normandie. Les territoires de Seine Normandie Agglomération et Normandie Sud Eure sont les mieux dotés en termes de capacité d'accueil, au regard de leur population âgée de 75 ans et plus respective.

Au-delà de la capacité d'accueil, pour accompagner le vieillissement des seniors eurois, la diversité de l'offre peut également être prise en compte. Cette diversité des solutions d'hébergement impacte le libre choix des personnes âgées. Une offre peu variée peut contraindre un sénior à renoncer à la solution qui lui convient le plus ou à se déplacer et quitter le bassin de vie dans lequel il a ses repères. Globalement les EPCI avec le plus grand nombre de séniors sont ceux qui ont l'offre de logement la plus diversifiée. Si le territoire de l'agglomération Seine-Eure est le mieux doté, le Pays de Conches est celui proposant la plus faible diversité en offre de logement.

❖ Accueil des personnes âgées de 75 ans et plus en hébergements séniors et diversité de l'offre



L'accompagnement financier des séniors eurois par le Département

Le Département finance pour les personnes âgées la compensation de la perte d'autonomie, mais également des aides à destination des ménages à faibles ressources.

En 2024, le Département a accompagné 12554 séniors eurois. Au cours de l'année 2024, parmi ces séniors certains ont été allocataires de l'APA domicile puis, suite à un changement de situation, de l'APA établissement, d'autres ont cumulé APA établissement et ASH. Par ailleurs, au cours de l'année 2024, 935 des allocataires de l'APA ont changé de GIR : ces Eurois en situation de dépendance ont vu leur niveau d'autonomie évoluer (entre GIR 1 et GIR 4).

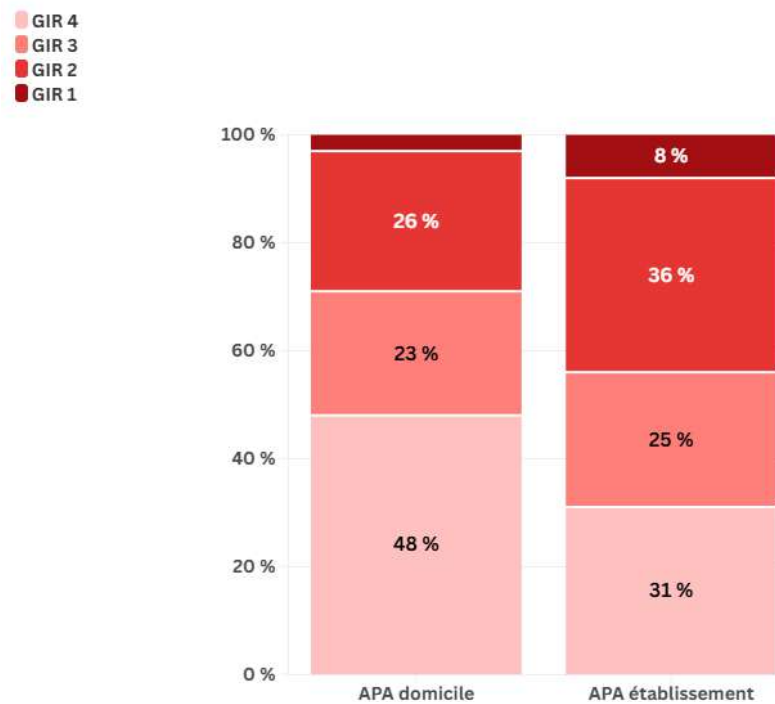
Dans l'Eure, les allocataires de l'APA représentent 8 % des personnes âgées de 60 ans et plus. Cette proportion ne correspond pas à l'estimation de 13 % de séniors dépendants de l'INSEE et de la DREES. En effet, les séniors eurois dépendants ne sont pas tous allocataires de l'APA. Cela peut s'expliquer par le non recours à l'aide : par méconnaissance du dispositif, lourdeur administrative de la démarche, mais aussi par choix personnel.

Proportion de séniors eurois allocataires de l'APA par type (Source : INSEE RP 2022, Département de l'Eure 2024)



Environ 9000 séniors eurois ont perçu au moins une fois l'APA domicile au cours de l'année 2024. Parmi eux, 48 % sont en situation de dépendance modérée (GIR 4). En 2024, environ 4100 séniors eurois ont bénéficié au moins une fois l'APA établissement. Parmi eux, 44 % sont en situation de grande dépendance (GIR 1 et 2).

Répartition des allocataires de l'APA par type et par GIR (Source : Département de l'Eure 2024)



En matière d'ASH, 590 Eurois en ont bénéficié au moins une fois au cours de l'année 2024. 93 % d'entre eux cumulent cette aide à l'hébergement avec l'APA établissement.

Enfin, en 2024, le Département de l'Eure a accompagné 29 séniors eurois au titre de l'aide-ménagère départementale.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce faible nombre d'allocataires : l'aide-ménagère départementale est soumise à une condition de ressources et est récupérable sur succession. De plus, elle n'est pas cumulable avec l'APA.

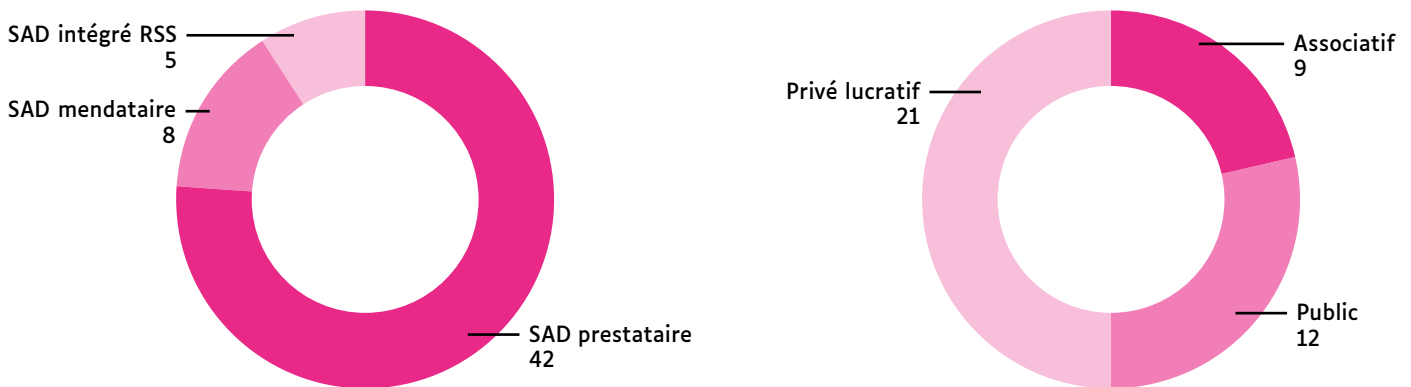
Les services autonomie à domicile

En juin 2025, on compte 55 SAAD agréés par le Département répartis sur tout le territoire. Tous n'ont pas les mêmes modalités de fonctionnement et n'interviennent pas sur les mêmes périmètres.

Ainsi parmi ces 55 SAAD, 5 sont intégrés à une résidence services sénior. Ils n'interviennent que sur l'établissement auquel ils sont intégrés. Sur les 50 restants, ce sont les modalités d'emploi des salariés qui les différencient.

En décembre 2024, 17 SIAD interviennent sur le département de l'Eure. Ces structures dispensant des soins infirmiers, d'hygiène et de confort - essentielles dans le soutien à domicile des seniors eurois - sortent du champ de compétence du Département.

❖ Répartition des services autonomie à domicile par type et par statut (Source : Département de l'Eure - juin 2025)



Les enjeux et perspectives

1. Anticiper les besoins de demain

Dans l'Eure, l'offre actuelle (2022-2023) repose sur un socle déjà conséquent : **4 900 places en EHPAD** (soit 148 places pour 1 000 habitants de 75 ans et plus), **2 076 places en résidences autonomie**, **1 014 places de SSIAD** et **202 lits de soins de longue durée**. À cela s'ajoute un effort majeur : **1 326 places d'EHPAD en réhabilitation** (46 M€ investis), plus de **2 100 personnes âgées accueillies en résidences autonomie**, et un programme "habitat adapté" en cours de déploiement.

Mais les besoins de demain ne se mesureront pas seulement en capacité d'accueil. Ils appellent une transformation qualitative de l'offre, centrée sur le souhait exprimé par la majorité des Eurois : **vieillir chez soi, le plus longtemps possible, dans un environnement sécurisé et familial**.

« Nos habitants nous le disent : ils veulent rester dans leur maison, dans leur quartier, tant qu'ils le peuvent. C'est à nous, élus, d'anticiper et de leur donner les moyens de ce choix. » – Un maire de l'ouest de l'Eure

Ainsi, à l'horizon 2030, la priorité sera de consolider :

- **D'améliorer la couverture et la coordination de l'offre à domicile** : montée en puissance des Services autonomie à domicile (SAD) et des SSIAD, coordination renforcée, attractivité des métiers, appui au répit des aidants. La loi « Bien vieillir » (8 avril 2024) et la création du **Service public départemental de l'autonomie** donnent un cadre solide pour structurer ce virage.
- **De faire connaître l'habitat intermédiaire** : 13 projets d'habitat inclusif ciblant 124 habitants, et la réhabilitation de 300 logements en résidences autonomie d'ici 2028, pour proposer des alternatives entre le domicile et l'EHPAD.
- **Changer le regard sur les EHPAD** : transformation qualitative plutôt que quantitative, avec un effort de réhabilitation (performance énergétique, confort, sécurité), et la création d'unités spécialisées adaptées au grand âge et aux troubles cognitifs.

2. Où le vieillissement sera-t-il le plus prégnant ?

La croissance du nombre de seniors concernera l'ensemble du département, mais certains territoires seront plus exposés. Les progressions attendues d'ici 2030 sont significatives :

- Roumois-Seine et Pays du Neubourg : +27,7 % de seniors (60+).
- CA Seine-Eure : +25,7 %.
- Pont-Audemer / Val de Risle, Pays de Honfleur-Beuzeville, Lieuvin Pays d'Auge : +25 %.
- Seine Normandie Agglomération : +21 %.
- Normandie Sud Eure et Pays de Conches : +20,7 %.
- Bernay Terres de Normandie : +13,6 %.

(Source : Insee 2020, données modèle Omphale 2017)

Ces chiffres traduisent une double réalité : une **forte poussée démographique à l'est et au centre du département** (Roumois-Seine, Neubourg, Seine-Eure) et une **concentration historique de seniors à l'ouest**. Les pôles urbains (Évreux, Seine-Eure) cumulent par ailleurs un volume important de seniors et une offre significative de logements sociaux, levier essentiel pour l'adaptation du parc.

« Dans mon quartier, beaucoup de retraités vivent encore dans des maisons des années 1960. Elles sont pleines de souvenirs, mais mal isolées, avec des escaliers partout. On a besoin d'un vrai coup de main pour adapter ces logements. » – Un habitant de Pont-Audemer

3. Une stratégie départementale structurante

Le **Pacte des solidarités 2023–2028** articule deux grands volets :

- **Autonomie** : pilotage départemental, investissement dans les ressources humaines et la qualité des services, prévention de la perte d'autonomie, soutien aux aidants.
- **Habitat-Logement** : mise à disposition de logements adaptés, développement d'habitats intermédiaires (dont l'habitat inclusif), réhabilitation de 300 logements en résidences autonomie.

Ce cadre est renforcé par la **loi « Bien vieillir »**, qui instaure un service public départemental de l'autonomie, met l'accent sur la coordination des acteurs et sur la prévention et la lutte contre l'isolement.

4. Pistes concrètes 2025–2028

- **Couverture et coordination de l'offre à domicile** : sécuriser un socle de couverture SAD/SSIAD dans les intercommunalités à forte croissance.
- **Habitat inclusif** : engager rapidement les 13 projets identifiés, avec des logements adaptés (T2/T3), proches des commerces et services, intégrant domotique et espaces partagés.
- **Résidences autonomie** : réhabiliter 300 logements d'ici 2028, en priorisant les communes où le parc ancien des années 1950–1970 est le plus présent chez les ménages modestes.
- **EHPAD** : poursuivre la réhabilitation de 1 326 places, avec un accent sur la qualité de vie et la médicalisation ciblée ainsi que le déploiement des centres de ressources de territoires.
- **Emplois et compétences** : À l'heure des départs du nombre de retraites, du déficit de l'attractivité des métiers et des besoins en terme de transition démographique, un enjeu de plus de 1000 ETP d'ici 2030 est projeté par l'INSEE. Les enjeux des parcours emploi et compétence sont centraux. Le Département est engagé, en lien avec l'ARS et France Travail, pour créer des passerelles vers ces métiers essentiels dans l'accompagnement des Eurois.
- **Gouvernance locale** : activer pleinement le Service public départemental de l'autonomie comme guichet unique (orientation, évaluation, adaptation logement/APA, prévention).

« Réhabiliter, adapter, coordonner : voilà nos maîtres-mots. Plus que jamais, nous devons bâtir des solutions concrètes, territorialisées, et surtout lisibles pour les habitants. » – Un élu de Seine-Eure

À retenir pour les élus

- Le vieillissement démographique n'est pas une contrainte, mais une opportunité d'innovation sociale et territoriale.
- Les besoins se concentreront sur le domicile et l'habitat intermédiaire.
- Certains territoires comme le Roumois-Seine, le Neubourg ou Seine-Eure, sont principalement concernés par la structuration de leur offre du fait de leur mutation démographique.
- Le Département donne un cadre clair (Pacte des solidarités, loi « Bien vieillir »), mais la réussite dépendra de notre mobilisation collective avec les communes et intercommunalités

5. Aides aux aidants



5.1 Le rôle des proches dans la prise de décision

Les familles sont des acteurs-clés du parcours de vie des personnes âgées. Leur implication dans les choix d'aménagement ou d'orientation est décisive. Mais pour que ces décisions soient bien vécues, elles doivent être anticipées.

Éviter les décisions dans l'urgence, souvent liées à une hospitalisation ou à une chute, permet de réduire le stress et de garantir une meilleure acceptabilité du changement. Cela suppose d'ouvrir le dialogue avec la personne âgée, de questionner ses besoins et ses priorités :

- Le logement est-il adapté ou facilement adaptable ?
- La personne bénéficie-t-elle d'un lien social suffisant ?
- Son niveau d'autonomie est-il compatible avec un maintien à domicile ?

Les services du Département accompagnent les familles dans l'évaluation des situations, l'accès aux aides, et la construction de réponses personnalisées.

De nombreuses actions et initiatives locales sont déployées sur le territoire dans le cadre de la lutte contre l'isolement des seniors et de leurs aidants. Ainsi, la coopération MONALISA animée par le Département de l'Eure favorise cette dynamique de lien social, facteur clef pour préserver la santé physique et mentale des personnes âgées.

5.2 Soutenir sans s'épuiser : l'équilibre entre aide et autonomie

L'aidance familiale, souvent invisible, est un pilier du maintien à domicile. Mais elle peut aussi être source d'épuisement et d'isolement. Il est essentiel de permettre aux aidants de tenir dans la durée, en les soutenant concrètement. Objectif : faire en sorte que chaque aidant puisse exercer son rôle sans mettre en péril sa propre santé, en bénéficiant de solutions concrètes de répit, d'écoute et d'accompagnement.

Le Département de l'Eure a développé plusieurs outils pour informer et accompagner les aidants :

- Un guide du proche aidant, accompagné d'un annuaire des ressources locales, disponible sur eureennormandie.fr,
- Un site dédié : www.aidants-eure.fr, qui centralise les dispositifs, les actualités et les contacts utiles.

Les aides au répit : un droit depuis 2015

Depuis la loi d'adaptation de la société au vieillissement (28 décembre 2015), les aidants peuvent bénéficier d'un droit au répit, notamment via le plan d'aide APA. Ce droit se traduit par des solutions temporaires de remplacement du proche aidant, souvent cofinancées, encadrées par des professionnels :

- Hébergement temporaire dans l'EPHAD de son choix
- Hébergement temporaire d'urgence en EHPAD (Brionne, Pacy-sur-Eure) en cas d'hospitalisation non programmée de l'aidant ou en cas d'absence inopinée de l'aidant, de danger à domicile...
- Accueil de jour et accueil de nuit : au sein d'établissements adaptés. Des activités de stimulation sont proposées. Présence encadrée, échanges avec d'autres familles et professionnels,
- Plateformes de répit : soutien psychologique, groupes de parole, répit à domicile, ateliers de relaxation, sorties culturelles... Exemples dans l'Eure :
 - Bulle d'Air (Bernay)
 - Bulle d'R (Verneuil-sur-Avre)
 - CHAG (Pacy-sur-Eure)
 - Plateforme Zéphyr
 - Plateforme Oxy Aide
 - EHPAD Auguste Ridou (Vernon)
- Majoration au répit de l'aidant au titre de l'APA à domicile. Une majoration du plan d'aide APA peut être déclenché sous conditions, si une aide quotidienne est apportée par un ou des aidants identifiés. Celle-ci permet de financer des aides supplémentaires qui contribuent au maintien au domicile des bénéficiaires de l'APA à domicile en présence d'aidant.

Ces dispositifs jouent un rôle essentiel dans la prévention de l'épuisement et dans le maintien de l'équilibre familial.

Le rôle précieux du soutien psychologique

Accompagner un proche âgé au quotidien est une démarche empreinte de générosité et de dévouement. Mais cela peut aussi devenir une source d'épuisement moral et physique. C'est pourquoi il est essentiel de savoir qu'il existe un soutien psychologique adapté aux aidants, pour les aider à prendre soin d'eux-mêmes tout en restant présents pour leur proche.

Le soutien psychologique n'est pas une thérapie à proprement parler, mais une aide concrète et humaine. Il s'agit de moments d'échange avec un professionnel (psychologue) ou avec d'autres aidants, pour poser des mots sur ce que l'on vit, comprendre ses émotions, et surtout, reprendre souffle. C'est un moment pour soi, où l'on peut exprimer librement des sentiments parfois difficiles à dire : fatigue, colère, culpabilité, solitude... Dans un cadre bienveillant et confidentiel, les aidants peuvent reprendre de la distance face aux difficultés quotidiennes, comme le manque de sommeil, le stress ou encore la perte de repères sociaux.

Deux types d'accompagnement sont proposés par le Département

- Soutien psychologique individuel
Jusqu'à 5 séances par an, en rendez-vous mensuels, proposées :
 - en permanence ou en visioconférence ;
 - ou à domicile pour les aidants accompagnant un proche en perte d'autonomie.
- Rencontres des aidants (en petit groupe)
Ces temps d'échange permettent aux participants de :
 - partager leur vécu autour de la perte d'autonomie d'un proche ;
 - échanger des astuces ou des solutions concrètes ;
 - se sentir moins seul et reconnu dans leur rôle d'aidant, quel que soit leur lien avec la personne accompagnée (parent, conjoint, voisin, ami...).

6. Vieillir autrement : des modèles français et européens inspirants

Mesnil-en-Ouche s'engage pour être « Ville amie des aînées »

Accompagner un proche âgé au quotidien est une démarche empreinte de générosité et de dévouement. Mais Aujourd'hui, certaines communes et établissements publics de coopération intercommunale proposent de nouvelles solutions, voire impliquent les Eurois dans la réflexion. La commune de Mesnil-en-Ouche s'est lancée dans la démarche « Ville amie des aînées ». Elle associe les habitants à la réflexion autour de l'offre proposée en termes d'animation ou d'accompagnement sur son territoire. Par exemple, depuis plusieurs mois, des seniors participent à la réflexion autour d'une nouvelle résidence autonomie, ce qui, à terme, permettra d'offrir un lieu adapté aux envies et aux besoins réels des habitants.

Dans l'Eure, d'autres communes se sont engagées pour être « villes des aînées » : la commune d'Harcourt, la communauté de communes du Roumois Seine sont aussi adhérents, et la commune de Louviers est labellisée or.



villesamiesdesaines-rf.fr

Un village où Alzheimer rime avec liberté à Dax

Imaginez un village paisible, au cœur des Landes, où les rues sont bordées de maisons à l'architecture traditionnelle, où l'on croise une épicerie, un coiffeur, un café. Un village comme tant d'autres... ou presque. Car ici, les habitants sont tous atteints de la maladie d'Alzheimer.

Bienvenue au village Alzheimer de Dax, un lieu à part, pensé pour offrir à ses résidents une autre manière de vivre la maladie. Loin des couloirs aseptisés des établissements classiques, ce village a été conçu comme un lieu de vie, non comme un lieu de soin. On y rejette la surmédicalisation. On y privilégie la stimulation cognitive, l'autonomie et la douceur du quotidien.

Sur cinq hectares, le village s'organise en quatre quartiers, avec seize maisonnettes. Chaque détail a été réfléchi pour recréer un univers familial. L'ambiance est celle d'un vrai village, et non d'un hôpital déguisé. Les résidents ne sont pas des patients, ce sont des villageois.

Pas de blouse blanche ici : le personnel se mêle discrètement à la vie quotidienne. Ils sont là, mais ne s'imposent pas. Juste assez proches pour veiller, juste assez en retrait pour laisser vivre. Et si le village est fermé, les clôtures s'effacent dans le paysage. La liberté y est encadrée avec bienveillance.

villagealzheimers.landes.fr



Les Pays-Bas : autonomie et innovation au cœur de la réforme

Depuis 2015, les Pays-Bas ont amorcé une transformation radicale de leur politique du grand âge. Les maisons de retraite traditionnelles ferment progressivement, remplacées par deux alternatives : le maintien à domicile, autant que possible, et des logements collectifs spécialement conçus pour les seniors.

L'État a massivement investi dans cette transition, consacrant près du double de ce que la France alloue à l'autonomie. Cet effort se traduit aussi par une forte ouverture à l'innovation technologique. Robots sociaux, lunettes connectées, distributeurs numériques de médicaments ou encore outils ludiques de stimulation cognitive sont intégrés dans le quotidien des aînés.

Les résultats sont significatifs : les admissions en maison de retraite ont diminué de plus de 20 %, et les séjours y sont plus courts, témoignant d'une plus grande autonomie des personnes âgées.

Le Danemark : pionnier de l'habitat participatif senior

Dès la fin des années 1980, le Danemark a ouvert la voie de l'habitat participatif destiné aux aînés. Le premier projet date de 1987 et, depuis, le modèle n'a cessé de se développer. Aujourd'hui, le pays compte environ 416 communautés, dont 235 réservées spécifiquement aux seniors, représentant près de 5 500 logements.

La dynamique reste soutenue : chaque année, entre 15 et 20 nouvelles communautés voient le jour, dont la moitié est destinée aux personnes âgées. L'impact social est considérable : 91 % des résidents déclarent bénéficier d'une vie sociale plus riche. On estime que près de 104 000 seniors sont concernés par ce mode de vie, qui réduit fortement l'isolement et favorise l'entraide.

Les habitats collectifs solidaires aux Pays-Bas

Parallèlement aux innovations technologiques, les Pays-Bas développent aussi des formes de cohabitation solidaire pour les seniors. Le pays compte déjà 160 habitats collectifs en fonctionnement et une soixantaine supplémentaire en préparation.

Ce modèle repose principalement sur le logement social et bénéficie du soutien actif des municipalités et des bailleurs publics. À La Haye, par exemple, plus de 60 communautés de ce type ont vu le jour, encouragées par un système de subventions municipales instauré en 2016.

L'avantage principal réside dans la solidarité du quotidien : échanges réguliers, entraide et convivialité contribuent à rompre l'isolement. Toutefois, ce mode de vie reste moins adapté aux personnes très dépendantes, nécessitant un accompagnement médical renforcé.

Bien vieillir, c'est d'abord bien choisir son « chez soi ».

Nos aînés ne doivent pas attendre ni subir : ils doivent pouvoir anticiper, décider et rester acteurs de leur parcours de vie.

L'habitat intermédiaire n'est pas une option, c'est une nécessité. Il offre à chacun la possibilité de vieillir dignement, en sécurité et en lien avec les autres.

À vous de vous saisir dès aujourd'hui de ce défi.

En développant ces solutions, vous ferez de vos communes et intercommunalités des territoires inclusifs, solidaires et attractifs, où l'âge ne sera jamais synonyme d'isolement, mais de continuité de vie et d'avenir partagé.

Agir maintenant, c'est préparer l'avenir de tous.